

Genea24 Généalogie Dordogne-Périgord. Entraide & partage.

Lou Péri Doc



*Bulletin numérique et semestriel
de l'association "Genea24"*

Numéro 8 - Juillet 2019

ISSN 2492-5284



Mensignac

Sceau-Saint-Angel

Aubas

Le Fleix

Lou Péri Doc

Bulletin généalogie et histoire de Dordogne-Périgord, entraide et partage.

Association « Amicale Genea24 » fondée en 2014.

Siège social : Bergerac 24100.

Site Internet : www.genea24.fr Mail : contact@genea24.fr

Téléphone / fax 02 47 37 64 94

Revue numérique, gratuite, semestrielle.

Directeur de la publication : Lionel Filet.

Rédacteur en chef : Jean-Louis Filet.

Comité de rédaction : Mireille Berger, Geneviève Coulaud, Bernadette Fondriest, Julien Liut, Pierre Millet, Nicole Sarreau.

Ont collaboré à ce numéro : Danièle Bourquin, André Chavatte (+), Sylvie Debut, Marie & Hélène Fillet, Marie Laurent, Jérôme Rougier, Françoise Villechenoux.

Crédit photo : Mireille Berger, Marie-Paule Bertrand-Blanchard, Danièle Bourquin, Sébastien Chaminade, Geneviève Coulaud, Jean-Louis Filet, Alain Morel, Françoise Villechenoux.

En couverture : Roue du moulin de Valeuil par Sébastien Chaminade. prix d'excellence du concours photos 2018.

Bonnes vacances à tous, sur la piste des ancêtres et rendez-vous le 6e octobre au FLEIX.

Numéro ISSN : 2492-5284.

Siret : 808 669 337 00012.

Tous droits de reproduction réservés.

Les actes issus des Archives départementales

de la Dordogne font l'objet d'une licence pour l'usage unique du bulletin.

Les mentions de l'Abbé Brugière sont tirées des « Documents numérisés par Pierre Besse pour la SHAP (fonds Pommarède) » visible sur le site www.shap.fr .

autres sources utilisées :

Bibliothèque nationale de France et site Gallica, Wikipédia.

La reproduction même partielle des articles et illustrations publiés dans « Lou Péri Doc » est soumise à autorisation suivant la loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions intégrales ou partielles faites sans le consentement de l'auteur et de l'association. (article L 122-4 du code de propriété intellectuelle).



L'Amicale GENEVA24



Avec ce 8e bulletin semestriel, le LOU PERI D'OC quelle aventure commune depuis quatre ans.

L

comme LIVRE : après le premier qui était un relevé non exhaustif relatant les écrits de nos curés de campagne, le second est en phase de finalisation pour être imprimé à la fin de l'été.

O

comme ORGANISATIONS : les Causeries organisées (dans différents endroits du Périgord) de main de maître par Geneviève, qui nous permettent de nous retrouver et d'échanger autour d'un repas convivial.

U

comme UNION : la force de notre groupe est l'union autour d'une même passion la Généalogie, elle nous permet des échanges fructueux même si nous habitons parfois loin les uns des autres.

P

comme PARTAGER : le partage des informations, des photographies, des recettes, des anecdotes, une aide pour déchiffrer des actes, des noms, des lieux. De l'entraide pour tous.

E

comme ENCOURAGEMENT : à continuer quand nous doutons parfois, à partager nos trouvailles parfois insolites dans les différents registres.

R

comme RENCONTRE : Brive à l'automne 2018, puis Pomerol en mai 2019, il y a peu, autant d'occasions de rencontrer un nouveau public ou d'autres associations.

I

comme INVITATION : à notre journée Portes Ouverte du 6 Octobre 2019 au FLEIX. Sans oublier les causeries régulièrement organisées.

D

comme DOCUMENTS : garder tous les documents qui peuvent être utiles pour commencer sa généalogie, les actes de naissances, les livrets de famille, les actes notariés, les photographies, les diplômes.

O

comme ŒIL: il faut parfois avoir un œil bien aiguisé pour lire les différents actes. Nos ancêtres comme nous n'avaient pas toujours une écriture déchiffrable et parfois les registres anciens sont peu lisibles. Avec l'assurance de trouver souvent quelqu'un parmi nous pour une petite explication.

C

comme COPAINS/COMPLICES : nous espérons que nous pourrions encore continuer pendant longtemps à partager avec vous les différentes histoires et anecdotes que nous trouvons au fil de nos recherches.

Bonne lecture à vous tous,

Rendez-vous le 6 Octobre dans la commune du FLEIX pour notre deuxième journée Portes Ouvertes.

Katia TOUSTOU.

- 02 L'officiel.
- 03 L'édito de Katia Toustou.
- 05 L'Amicale en bref.
- 06 Concours photos 2018 suite.
- 63 Entre'actes.

Des gens.

- 15 Jean Médard, pasteur du Fleix.
- 18 L'école du Fleix en 1928.
- 39 Noble Jean Labrousse.
- 56 Ribault Laugardière.

Mémoire 39-45.

- 28 Cyrano & Ditka.
- 32 Groupe ANIC.

La petite Histoire.

- 34 Divers.
- 35 Réanimer un noyé.
- 44 L'embuscade.
- 58 sale temps.

- 54 Famille Santos-Dusser.
- 55 Famille Labrousse-Simon.

En Périgord.

- 21 Chateau Mauriac à Douzillac.
- 22 Visite en Périgord.
- 40 Trop plein d'eau.
- 41 Pêche en Dordogne.

Généalogie.

- 49 Inhumation.
- 53 Le cadastre.
- 62 rencontre Geneanet.

Légendes, patrimoine, traditions.

- 33 Le Coulobre.
- 59 100e Félibrée à Périgueux.
- 60 Mots d'hier.
- 61 Recettes de Mère-grand.

Quatre Villages.

46

SCEAU-SAINT-ANGEL

24

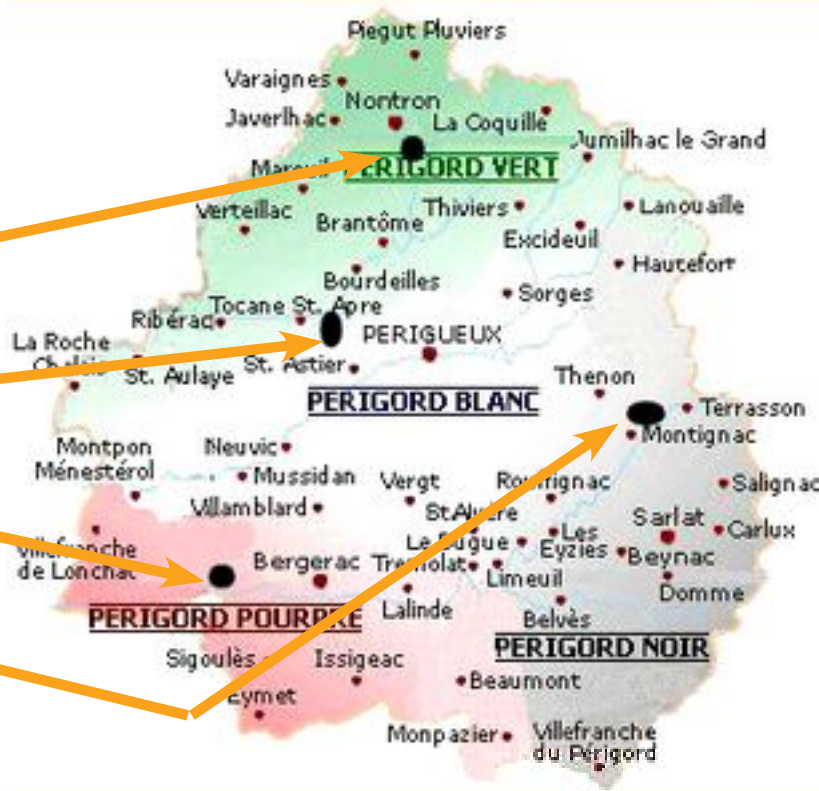
MENSIGNAC

07

LE FLEIX

36

AUBAS



Lou Péri Doc.

Voici notre huitième bulletin offert en lecture dont le premier numéro est sorti en janvier 2016.
Il est une œuvre collective des membres de l'amicale Généea24,
traduisant notre volonté d'aide et de partage.

Causerie. Notre première réunion 2019 a eu lieu au Bugue en mars.



Le cinquième rendez-vous « Aminade » a eu lieu le 6 juin à Neuvic.

La **quatrième assemblée générale** de notre jeune association a eu lieu en mars avec la participation de 63 des 66 membres qui ont adopté les rapports présentés. Les membres sortants ont été réélus et le Conseil d'Administration est complété par Didier Bouquet. Le CA qui s'est réuni après l'Ag a confirmé le même bureau directeur, sans changement.

www.genea24.fr



Concours photos 2018. Résultat du deuxième thème : «Moulin».

1er (prix excellence)
Sébastien CHAMINADE,
Moulin à Valeuil.

Photo en couverture de ce bulletin.

Les 2e, 3e et 4e places sont toutes
des photos de Mireille BERGER.



Concours 2019.

Les photos sont à envoyer à photo@genea24.fr entre le 1er septembre et le 15 septembre.

Le vote du premier tour aura lieu entre le 17 septembre et le 26 septembre.

Le premier tour sera clos le 26 septembre à 22 heures. Il a lieu uniquement sur FB.

Le deuxième tour de vote se déroulera ensuite du 27 septembre au 4 octobre. Fin à 17 heures.

Remise des récompenses aux deux premiers le 06 octobre au Fleix.

PIGEONNIER.

Élément extérieur d'ÉGLISE.

Gargouilles, statues, clocher....

Pas de vue complète d'une église.

Par **Danièle BOURQUIN.**

LE FLEIX



En occitan «Lo Flèis».

Site de la commune : <http://www.lefleix.fr/>

Commune :

Le Fleix, commune de 1566 habitants située au sud-ouest du département de la Dordogne à 20kms de Bergerac, 5 kms de sa voisine girondine Sainte-Foy-la-Grande, 65 kms de Périgueux et environ 96 kms de Bordeaux. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération Bergeracoise, et du canton « Pays de la Force ».

Sa Superficie est de 18,1km. Si le centre du village est situé à 20 mètres d'altitude, le lieu-dit « Mazivert » culmine à 120 mètres et le point le plus haut est à 157 mètres. La commune du Fleix est bordée au sud par la rivière La Dordogne dont elle tirerait son nom latin Flexus (= située à l'inflexion de la Dordogne) et traversée par les ruisseaux du Peytavit, de la Vieille Gouyne, de la Pailhole, la Charente, le Bicq ... **le gentilé est Flexois.**

Lieux-dits :

Baraton, Barbeyrolle, Barifol, Barrat, Bois du Mignon, Briqueterie de la Malevieille, Bureau, Cadillac, Chabensou, Château Gilet, Étangs de Peytavit, Faucher, Fumereta, Gava, Grenouillè, Joncas, La Charente, La Codre, La Faurie, La Gane, La Grillade, La Martine, La Métairie Basse, La Métairie Neuve, La Nougarède, La Patiole, La Pouyade, La Rente, La Tuilière, La Vaure, La Vette, Le Champ de Libourne, Le Claud, Le Dry, Le Fleix, Le Fossé du Roi, Le Galage, Le Gendre, Le Gueynaie, Le Maine, Le Mériller, Le Tertre de Faucher, Les Barthes, Les Bernards, Les Bories, Les Bouygues, Les Combes, Les Crozes, Les Graves, Les Graves, Mazivert, Péprica, Peytavit, Plan du Galage, Pontet, Ruisseau du Peytavit, Sébastopol, Solle du Bost, Sorges, Souleillou, Tertre Pela, Tounipeau, Tourène, Villaud, Virolle. *Source Vicomte de Gourgues 1878.*



LE FLEIX (Dordogne) - Place du Centre.

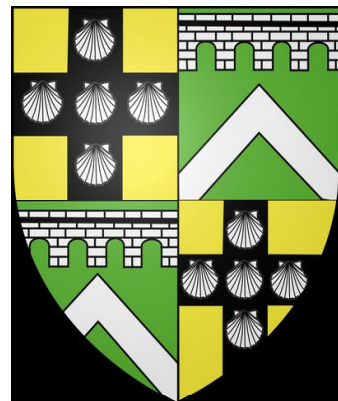
Blason.

Le Conseil municipal a adopté les armoiries du Fleix le 20 juin 1997.

D'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent, et aux deuxième et troisième quartiers de sinople à un chevron diminué d'argent, surmonté d'un pont à quatre arches de même.

Le quartier 1 et 4, correspondant au blason de Jean Ier de Grailly, avec l'accord de sa famille. Jean Ier de Grailly, 1220–1303, est chevalier, sénéchal de Gascogne, vicomte de Castillon et de Benauges, sa résidence en Aquitaine, et seigneur de Gurçon et du Fleix à partir de 1277.

Complété par deux quartiers dont le chevron symbolise la courbure de la Dordogne à l'endroit où se trouve Le Fleix, le pont représente le viaduc du Mignon.



Histoire et monuments :

Le Fleix est un village très ancien. Des sites de tailles de silex prouvent une implantation humaine dès la préhistoire. Le tumulus sur le plateau de Malivert et la grotte du Touron témoignent de la présence des celtes. Dans la plaine et sur le plateau de Malivert, des vestiges d'occupation gallo-romaine sont enregistrés à la DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles) Sur le coteau de Mignon, l'ancienne grotte de l'ermitage et la stèle de Saffarius, évêque de Périgueux du XVIe siècle, déposée au musée de Périgueux, rappellent des premiers temps de l'implantation chrétienne.

La période féodale est connue depuis que Jean de Grailly, sénéchal de Gascogne, reçoit du roi d'Angleterre Henri III les seigneuries de Gurçon et du Fleix fin du XIIIe siècle. Le lieu-dit de la Mouthe indique que son château fort, (emplacement dit à château-vieux) avait dû être précédé d'une première construction seigneuriale défensive à la « flexion » de la rivière buttant contre le coteau. Les descendants en ligne directe de Jean de Grailly resteront cinq cents ans au Fleix. La Renaissance est marquée par la Réforme. La puissante famille seigneuriale, apparentée aux familles royales de France et de Navarre, accueille les négociations et signature du traité de paix du Fleix (26 novembre 1580) mettant fin à la 7e guerre de religion.

Avec les rencontres de Bergerac, ce traité introduit les bases de l'Édit de Nantes en 1598 signé par le roi Henri IV, pour mettre fin à ces tragiques et ruineuses guerres civiles.



Vers 1620, Frédéric de Foix (1580-1655) et sa jeune épouse de la Force, Charlotte de Caumont-Lauzun, s'installent en amont dans leur nouveau château, Château-Second.

Au XVIIIe, leurs descendants le délaisseront pour la Cour royale. Il sera partiellement détruit à la Révolution.

À partir de 1805, la partie épargnée sert au culte protestant.

Le XIXe siècle verra l'aménagement des installations portuaires :

Autour de 1833, élimination des obstacles à la navigation : moulins sur bateaux dits moulins à nef, pêcheries envahissantes, embâcles etc.

De 1857 à 1858, le pont du Mignon et ses 30 arches construit pour supporter la D20.



En 1861 l'aménagement du quai en « dur », suivi de la descente dite du bac pour la traversée de la rivière par bac ou barque. Le pont, espéré depuis si longtemps, est enfin mis en chantier en 1925.

De récents travaux ont déboisé et fragmenté l'île qui s'était formée au cours du XXe, faisant obstacle à une bonne circulation des eaux en bordure du quai.



De nombreuses façades ou espaces témoignent de ce passé :

- La bâtisse qui abrite la mairie actuelle est portée fin XVIIIe sur les plans terriers (ancien cadastre seigneurial).
- La faïencerie Reclus, au XVIIIe, où vécut bien après sa fermeture, mes arrière-grands-parents.
- La maison aux canons du Port, autre ancienne faïencerie fondée par le sieur de Laporte, rachetée à la Révolution par le riche négociant P.Imbert

- L'église romane à l'origine, est modernisée et agrandie en 1861 grâce à une souscription et inaugurée en 1893. Deux cloches sont ajoutées en 1880 à celle de 1686, qui marquait symboliquement pour sa marraine, fille de Frédéric de Foix l'abolition de l'Edit de Nantes par Louis XIV l'année précédente.

- Les deux cimetières. Un premier, autour de l'église et qui y est resté bien qu'au centre du bourg. Un second, ex propriété de la communauté protestante, obligée de s'organiser pour ensevelir ses morts durant les périodes sombres de la répression qui les bannissait des cimetières catholiques.

Ces deux cimetières sont devenus commun aux laïques en 1880 .



Quelques maisons anciennes du quartier du Port.

Le Lavoir date de 1950 mais il n'aura pratiquement pas servi. Arrivé trop tard, supplanté par les « miraculeuses » machines à laver le linge.



Activités d'hier et d'aujourd'hui :

- De nos jours, les ateliers de charron, tonnelier, maréchal-ferrant, charpentier de bateaux, tisserand ou cordier qui vivaient de l'activité portuaire, ainsi que les petites auberges, ont laissé place à des habitations. Quant au quai, d'accès facile grâce à ses généreuses proportions, il fait le bonheur des vacanciers, des promeneurs, des sportifs et de quelques pêcheurs. N'oublions pas les habitués que sont les cygnes, canards, poules d'eau, hérons etc ou les mouettes les jours de tempêtes en mer.



- **Le village bénéficie de tous les commerces et services** assurant « l'autonomie » à ses habitants jeunes ou moins jeunes : écoles maternelles et primaires, garagistes, artisans, professions de santé et commerces de proximité. Soit 79 entreprises recensées dont 32 commerces.

Personnages illustres du Fleix :

Deux familles du XIXe siècle ont eu une descendance illustre.

La famille Reclus : Paul, Elisée, Elie, Onésime et Armand



La famille Reclus a eu une renommée qui a dépassé les frontières de la région grâce à deux frères et leurs descendants:

- **1 Jean Reclus**, inspecteur de l'enseignement, adepte de l'enseignement mutuel qu'il implanta dans l'académie de Bordeaux. Sa fille, Pauline Kergomard, est considérée comme la fondatrice des Écoles maternelles, en remplacement des salles d'asiles datant des débuts du XIXe.
- **2 Jacques Reclus**, pasteur à Montcaret, animateur de l'Eglise réformée de la Nougarede avec le pasteur Henriquet, professeur au collège protestant de Sainte-Foy-la-Grande avant de partir s'établir à Orthez avec sa femme, Zéline Trigant et leurs 11 enfants. 5 d'entr'eux restent célèbres.

Les enfants de Jacques les plus connus :

- **Michel-Elie**, 1827-1904. Né à Sainte-Foy-la-Grande. En 1848, il défend le peuple et doit s'exiler. A son retour, il devient directeur de la Bibliothèque Nationale puis il est à nouveau exilé en Belgique après la Commune.

- **Elisée**, 1830-1905. Naissance enregistrée à Sainte-Foy-la-Grande. Il est le fondateur de la géographie moderne. Il quitte la France à 21 ans. Humaniste, il participe au mouvement anarchiste. Il meurt en Belgique après y avoir longtemps enseigné.

- **Onésime**, 1837-1916. Né à Orthez. Il est géographe et écrivain. Il serait l'inventeur du mot francophonie.

- **Armand**, 1843-1927. Né à Orthez ; le 13 mars 1843 et décède le 9 janvier 1927 à Sainte-Foy-la-Grande. Il dessine le tracé du canal de Panama avec Ferdinand de Lesseps.

- **Paul**, 1847-1914. Né à Salies de Béarn. Il est le premier chirurgien à pratiquer l'anesthésie locale au moyen de la cocaïne.

La famille GOURD par Jean-Jacques, l'unique enfant du couple Gourd /Larthomas et Emilie, l'une de leurs deux petites-filles.

Jean- Jacques Gourd, 1850-1909. Né au Fleix. S'installera en Suisse suite à son mariage, en tant que pasteur et professeur de philosophie ; sa carrière sera couronnée par les fonctions de recteur de l'Université de Genève. Il avait suivi ses études primaires dans la classe de son père, les classes secondaires au collège protestant de Sainte-Foy-la-Grande et ses études pastorales à Montauban.

Emilie, 1879-1946 à Genève, sa fille, consacra sa vie à lutter pour plus d'égalité homme/femme, à travers de nombreuses manifestations, conférences publications etc. Considérée comme la créatrice de ce mouvement féministe en Suisse et autres pays voisins où elle militait, son nom a été attribué à une rue de Genève ainsi qu'à une école de commerce et un collège. La revue qu'elle a créée en 1912, L'Emilie, pour la diffusion de ses idées existe toujours. *En photo ci-dessous à Genève.*



Registre:

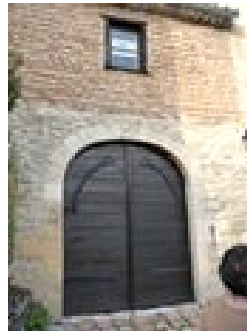
le premier registre commence en 1671. Les années 1691 à 1712 sont manquantes.

Le 1er acte est la célébration du mariage de M. Denis Micheau et Jeanne Duret, fait le 2 février 1671. La cérémonie faite par le curé Dujarric du Fleix a eu lieu ... à Monfaucon, paroisse de la mariée.

Mes aïeux :

Ne sont pas aussi célèbres mais ...

Mon grand-père maternel est né à Mausset en 1907, il a exercé le métier de boucher à Castillon-La-Bataille de 1932 à 1975. Il est issu d'une longue lignée de Mausset. Son père (né aux Allées) est cordonnier au bourg ; son grand-père (né aux Barthes) est charron, les autres Mausset sont cultivateurs.



Maison de mon arrière-grand-père et arrière-grand-mère et maison d'enfance de mon grand-père. Ancienne faïencerie du bourg au XVIIIe siècle. CF. le panneau d'interprétation qui est apposé à l'angle de la maison.

***Mon arrière-grand-mère avec moi devant sa maison au Fleix.
Danièle Bourquin.***

Merci à Mme Fredj pour son aide, de l'association « Mémoire du Fleix » qui a publié un guide disponible au café « Le relais de poste » et une quarantaine de cahiers sur l'histoire locale. Une visite guidée gratuite du village est possible sur demande.

Pour les marcheurs, une plaquette également à prendre au café en face de la mairie détaille les circuits des randonnées balisées à partir du Fleix.



Photos Danièle Bourquin, carte postale du pont du Mignon et wikipédia

ici une photo du monument resistance



Le Fleix, hier et aujourd'hui. Rue du port et des canons, par Alain Morel (groupe Fb).



Un ouragan au Fleix.



Le 27 du mois d'août, vers les neuf heures du soir, il s'éleva un ouragan extraordinaire dans la paroisse de Fleix, diocèse de Périgueux.

Les arbres les plus gros furent déracinés et jetés à des distances éloignées, les toits des maisons enlevés et brisés, les fenêtres enfoncées et l'intérieur fut bouleversé par la violence du vent ; le clocher de l'église paroissiale entraîna par sa chute la charpente et le lambris de la nef jusqu'au sanctuaire qui n'a pas été endommagé.

Les sonneurs ont heureusement échappé à la mort, à travers les débris qui s'écroulaient autour d'eux et personne n'a péri dans ce désastre.

source : Réf. Gallica Gazette de France 1772 14 septembre page 339 (vue 349/496).



Jean MÉDARD, pasteur du Fleix.

Par Marie MÉDARD-FILLET.

Préambule

Marie Médard-Fillet (1921-2013), fille du pasteur Jean Médard (1893-1970), a passé au Fleix six années de son enfance. Elle avait 4 ans en 1925 quand ses parents y sont arrivés et 10 ans quand la famille a quitté Le Fleix pour Rouen en 1931.

En 1986, avec la naissance de son premier petit-fils, elle a entrepris d'écrire ses souvenirs. Elle a complété son texte à plusieurs reprises jusqu'en 2004. Un chapitre entier est consacré à son enfance au Fleix, et en particulier à ses souvenirs d'école. Le texte qui suit en reprend de larges extraits.

Remerciement pour ce texte transmis par Hélène FILLET, petite-fille de Jean.

C'est en 1912 que Jean Médard découvre le Fleix pour la première fois.

Il est alors étudiant à la faculté de théologie de Montauban. A l'occasion d'une visite aux Asiles de La Force (comme on le disait à l'époque), Henri Bost les emmène à Port-Sainte-Foy. Jean Médard raconte dans ses mémoires : "Nous avons traversé le Fleix, sommes passés sur le pont du Mignon. Je ne m'imaginai pas alors que ce pays deviendrait le mien, que j'y exercerais à deux reprises mon ministère et que j'y finirai probablement mes jours."

Deuxième clin d'œil du destin : en 1917, juste après les terribles combats du Chemin des Dames, le sous-lieutenant Médard voisine avec l'aumônier de sa division, Louis Gilliny. " Il me parle de sa paroisse du Fleix et de son joli presbytère sur la Dordogne. Je ne prévoyais pas alors que je devais le remplacer huit ans plus tard dans cette paroisse et passer dans ce presbytère quelques-unes des plus belles années de ma vie."

Démobilisé le 4 septembre 1919, Jean Médard, qui a épousé quelques jours auparavant son amie d'enfance Alice Herrmann, peut reprendre ses études de théologie afin de devenir pasteur. Il est en même temps responsable, pour la Fédération internationale des associations chrétiennes d'étudiants, des étudiants étrangers à Paris.



En 1925, son ministère prend un cours plus traditionnel, et Le Fleix devient sa première paroisse. Il dessert aussi la commune de La Force (les Asiles avaient leur propre pasteur, Alfred Casalis). Jean Médard se déplace dans une voiture mise à sa disposition, une Citroën décapotable jaune canari qui fait sensation, en témoigne cette photo de l'époque, où on le voit au volant.

Jean s'est donc installé au presbytère1 temple du Fleix avec sa femme Alice et leur fille Marie, qui a alors quatre ans et qui fera dans l'école communale toute sa scolarité primaire.

Sa mère, Alice Médard, fait l'école du dimanche pour les petits.

“Elle nous raconte des histoires de la Bible en nous faisant découper des personnages que l'on déplace ensuite sur un plateau de sable. Ou bien nous mimons des scènes de l'Ancien Testament : l'entrée au pays de Canaan d'où des éclaireurs reviennent en portant d'immenses grappes de raisins figurées par des grappes de ces palmiers que l'on plante partout dans la vallée de la Dordogne et dont il y avait un spécimen dans le jardin du presbytère. Un jour, un enfant, Robert Roubène, jouant au tonneau devant le presbytère s'est cassé la jambe en heurtant un acacia. Autrement, il y avait l'école du dimanche des plus grands. Les filles aimaient chanter Mon sauveur, je voudrais être une fleur de tes parvis, et les garçons David n'avait rien que sa fronde.”

Alice Médard fonde aussi un groupe de Petites ailes (l'équivalent des louveteaux pour les filles).

Dans ses mémoires, Marie Médard évoque aussi les Noëls de la paroisse :
“Au temple, il y avait l'arbre de Noël et les catholiques

y venaient aussi. Les enfants attendaient avec impatience la distribution des cadeaux et des oranges. Les oranges, surtout à la campagne, n'étaient pas quelque chose de courant comme maintenant. Une orange était un luxe et cela faisait fête d'en recevoir. Tous les enfants en recevaient, pas seulement ceux de l'école du dimanche.

L'arbre était un grand pin ou de préférence sapin recouvert de bougies allumées. Il fallait des tampons humides au bout d'une perche pour éteindre aussitôt que les aiguilles ou le bois prenaient feu. Papa lisait le récit de Noël, souvent dans l'évangile de Luc. On y parlait de Marie et je croyais alors que tout le monde me regardait, j'aurais voulu me trouver dans un trou de souris.”

En 1931, le pasteur Médard étant nommé à Rouen, la famille quitte Le Fleix. Mais l'attachement des Médard à la commune reste grand, et ils y séjournent à l'occasion de certaines vacances. En témoigne ce cliché d'août 1932, où toute la famille a été photographiée au Fleix.

A l'été 39, ils louent une maison aux Paponats, à deux kilomètres du Fleix. “ Je passe là ”, écrit Jean Médard dans ses mémoires, “ une fin de vacances paisible, ému de retrouver ma vieille paroisse, beaucoup de vieux amis du Fleix, de La Force, de Lunas, de Sainte-Foy et un pays auquel je suis resté très attaché ”.



Marie et Alice Médard à côté du temple en 1925.

Jean et Marie debout derrière Pierre, Guy, Alice et Jacqueline au premier plan.





En septembre 39, l'invasion menace, (la Drôle de guerre n'était pas prévue), Rouen est une cible potentielle. Jean y retourne donc seul, laissant Alice et les enfants au Fleix, où ils habitent la maison Vergnol. Ils y resteront un an. Alice prend un poste de professeur d'anglais au collège de Guyenne ; leur fille aînée Marie, qui vient alors d'avoir son bac, devient institutrice à Saint-Avit puis à Sainte-Foy-la-Grande. En effet, beaucoup d'enseignants sont mobilisés, et par ailleurs, les autorités ayant évacué plus de 500 000 habitants des zones frontalières, des familles venant de Briey (Meurthe-et-Moselle) se sont installées dans le coin et le nombre d'élèves a considérablement augmenté.

En 1948, la famille Médard revient dans la région car Jean Médard est nommé pasteur à Sainte-

Foy-la-Grande, à cinq kilomètres de sa première paroisse du Fleix.

Mais en 1957, il commence peu à peu à perdre la voix et malgré une opération des cordes vocales, il ne peut plus parler qu'en chuchotant. Il prend alors un poste d'aumônier au collège de Normandie, à une vingtaine de kilomètres de Rouen.

Jean Médard prend sa retraite en 1967. Sa femme et lui s'installent alors au Fleix, dans la maison du bord de la Dordogne dont ils étaient propriétaires depuis la mort de M. et Mme Itey, des amis de longue date.

Jean y mourra en octobre 1970, Alice vingt ans plus tard, en 1990. Tous deux sont enterrés dans le cimetière protestant de la commune.



Marie Médard née à Paris en 1921, décédée en 2013 en Touraine.

Pendant la guerre, elle est étudiante en histoire à la Sorbonne, elle s'engage de manière active dans la lutte contre le nazisme. Marie a ses premiers contacts avec des mouvements organisés de résistance. Elle convoie d'abord des enfants juifs en zone sud. Au début de 1944, elle rentre dans le réseau Jonque.

Arrêtée le 23 juin 1944, torturée, elle garde le silence. Incarcérée à la prison de Fresnes pendant quelques semaines, elle est ensuite déportée à Ravensbrück (Torgau, Koenigsberg). Elle est libérée par la Croix-Rouge suédoise le 23 avril 1945.

En 1952, elle devient bibliothécaire, travaillant dans un premier temps à la bibliothèque du musée de l'Homme que dirige alors Yvonne Oddon. Parallèlement, elle collabore aux recherches menées sur Ravensbrück par ses camarades de déportation Germaine Tillion (Kouri) et Anise Postel-Vinay.

Après son mariage avec René Fillet en 1953, tous deux sont bibliothécaires à la bibliothèque municipale de Tours. Elle termine sa carrière à la bibliothèque Cujas, à Paris, entre 1978 et 1983.

Marie Médard-Fillet est titulaire de la croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur.

L'école du Fleix dans les années 1920.

Par **Marie MÉDARD-FILLET.**

Marie Médard-Fillet (1921-2013), fille du pasteur Jean Médard (1893-1970), a passé au Fleix six années de son enfance. Elle avait 4 ans en 1925 quand ses parents y sont arrivés et 10 ans quand la famille a quitté Le Fleix pour Rouen en 1931. Elle raconte ici quelques souvenirs d'école au Fleix avant 1931.

Il n'y avait que le vieux bâtiment, école des filles à gauche, école des garçons à droite. La mairie se trouvait entre l'école des filles et celle des garçons (actuellement logement d'instituteurs). Sur la cour de récréation, donnant sous le préau, la classe des petits, où on recevait alors des enfants à partir de 4 ans.

Dans la cour de récréation, il y avait un tilleul où on cherchait l'ombre en été. On jouait à des tas de jeux et on faisait beaucoup de rondes je me rappelle La sainte Catherine, Le p'tit avocat, Scions, scions du bois, La Tour prends garde. Les grands jouaient aux barres... On jouait au chat perché.

Nous portions en hiver des « feutres » (sortes de pantoufles entièrement en feutre) et des sabots (pour les enfants souvent en bois sculpté). On les enlevait en entrant en classe et on les plaçait sous les portemanteaux. On les remettait pour la récré.

Les portemanteaux (sorte de patères) étaient dans la classe-même sous une fenêtre. Les classes étaient chauffées par un poêle (sans doute un poêle à bois – peut-être à charbon, je ne sais plus, un poêle en fonte cylindrique). C'était des élèves qui faisaient le ménage de la classe. Dans ce temps-là, il y avait des enfants qui venaient de très loin à pied et ils apportaient leur repas. Il n'y avait pas de cantine scolaire. Quelques-uns en débutant à l'école ne parlaient que patois et dans les magasins aussi (ceci a bien dû durer jusqu'à la guerre et peut-être même jusque dans les années 50).

A la fin de l'année scolaire, il y avait fête avec chansons mimées.

Les premières années au Fleix, le pont n'était pas construit ou était en construction. Il n'y avait pas de clôtures à la cour de récréation. L'hiver, par jour de verglas, on voyait les gens tomber sur la route qui va au pont (ou à la construction du pont). L'été on jouait devant sous les acacias, bien à l'ombre.

Mes camarades

J'étais très amie à l'école avec Yvonne Coutaud et Jeannette Lalanne. Jeannette Dunoyer, Léontine Londet, Adrienne Besse.

Yvonne Coutaud, la sœur de l'actuel épicier André Coutaud est morte de tuberculose à l'âge de

13 ans. Elle était catholique très pieuse. Ses parents tenaient à la place de l'actuelle 8/8 de son frère une petite épicerie et nous jouions dans l'arrière-boutique, particulièrement aux « petits papiers ». J'ai appris la mort d'Yvonne Coutaud, lorsque j'habitais à Rouen.

Jeannette Lalanne a quitté le Fleix. Elle habitait au bord de la Dordogne. Quand nous allions chez elle, nous aimions nous amuser sur le pont du Mignon. Maintenant il est devenu dangereux parce que trop démolé. A l'époque il était déjà détérioré, mais il n'y avait pas encore de danger et c'était très amusant. [...]

Jeannette Dunoyer me disait que sa mère la punissait en la privant de déjeuner et qu'alors, elle mangeait un artichaut dans le jardin. Elle a eu dix enfants dont un coureur cycliste, Vignemale. Sa mère est plus que centenaire et vivait encore à Port-Sainte-Foy en 1990 à la maison de retraite qui dépend de la Fondation John Bost. [...]

Adrienne Besse [...] vit toujours au Fleix, où elle a tenu pendant des années la coopérative agricole. Son fils a fait son droit à Bordeaux.

Léontine Londet était la fille d'une marchande de chapeaux, dont la boutique était au bourg, sur la droite en allant vers Bergerac, vers la route de l'église. Plus loin, dans la même rue se trouvait le boulanger. Si on chante Quand le p'tit Lulu va chercher du pain, je situe la scène là. Tous les enfants aiment entamer le pain frais en le ramenant à la maison. Le boulanger vendait de grosses boules de pain et souvent les gens en prenaient pour toute une semaine.

Lorsque mes camarades venaient jouer chez moi [au presbytère] nous jouions souvent à Robinson. Dans les anciennes douves du château où coulent deux ruisseaux, il y a beaucoup d'arbres. Un vieux saule dans la fosse ou un figuier près du temple étaient successivement le bateau, le radeau et l'île des naufragés qui n'étaient pas forcément Robinson, mais des rescapés du Titanic ou de tout autre naufrage. Sans doute beaucoup d'enfants sont-ils séduits par cette histoire, car je me rappelle le devoir d'une de mes camarades de classe à Rouen, qui racontait un souvenir d'enfance tout à fait semblable.

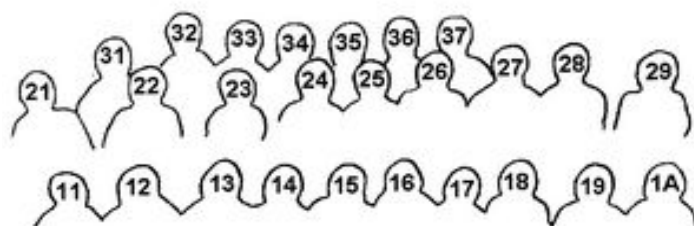


Les institutrices :

Melle Lapeyronnie

Ma première année d'école, mon institutrice était Melle Lapeyronnie. Je lui ai demandé son prénom qu'elle m'a dit dans le creux de l'oreille « Alice, comme ta maman ».

La classe de Melle Lapeyronnie pendant l'année scolaire 1928-1929., où Marie est absente.



**École Publique
1928 - 1929
Classe de M^{lle} LAPEYRONIE**

Réalisé d'après des souvenirs et sous toute réserve

31 Élie SALLAUD	32 Paul GOULARD	33 Raymond MAUREAU	34 André COSTE	35 Hervé CARIS
36 André MAUREAU	37 Paul BOYER			
21 Maurice GRANVAUD	22 Marcel PLATON	23 Roger TAILLADE	24 Jeannette DUNOYER	25 Yvonne COUTAUD
26 Yvonne GADRAS	27 Adrienne BESSE	28 Robert DAVID	29 Gabrielle PREVOST	
11 Jacques LONDEY	12 Robert ROUBENNE	13 André COUTAUD	14 Lola CHADEAU	15 ?
16 Henriette HUGUET	17 Jeannette LALANE	18 Léontine LONDEY	19 Antoinette GADRAS	1A Lucienne BOYER



Les enfants de 4 ans n'apprenaient pas encore à lire comme au cours préparatoire mais avaient des ardoises sur lesquelles ils pouvaient dessiner. On nous apprenait des chants et je me rappelle encore A p'tits pas, à p'tits pas, comme font les petits chats. En chantant cette chanson, nous défilions dans la classe effectivement à petits pas et « sans bruit et sans bousculade. »

C'est Melle Lapeyronnie qui m'a appris à lire, à écrire et à compter. La petite classe était formée de filles et de garçons. Ensuite les filles passaient dans la classe de Mme Aubinet et les garçons dans celle de M. Aubinet. Je suis donc passée dans la classe de Mme Aubinet. Auparavant, du temps où j'étais chez Melle Lapeyronnie, c'est Mme Escarmant qui avait les grands. Elle avait un fils qui était un jeune homme (à mes yeux du moins).

Madame Aubinet.

Mme Aubinet notre institutrice nous faisait mettre en rang et souvent nous faisait montrer nos mains et envoyait ceux qui les avaient sales les laver à la pompe. Elle vérifiait aussi les ongles. Je me rappelle qu'un jour de neige, elle demanda qui étaient ceux qui avaient mangé de la neige (pour les gronder).

Pour punir les élèves, ils devaient faire le piquet pendant la récréation, rarement avec un écriteau les désignant comme « menteur », « voleur » ou autre faute, ou avec un bonnet d'âne. Une punition courante était aussi de rester quelque temps après la classe ou d'écrire des verbes sur le cahier du soir. Nous avions en effet le cahier du jour et le cahier du soir. Le cahier du jour comportait tout le travail écrit de la journée (sauf ce qui s'écrivait sur les ardoises).

La maîtresse écrivait la date au tableau. Ensuite « Morale », car chaque journée commençait par une leçon de morale. Elle inscrivait une phrase comme « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. » et puis elle nous faisait lire ou lisait elle-même ou racontait, je ne sais plus, une courte histoire illustrant le thème du jour. Puis on passait à l'enseignement du calcul, du français, de l'histoire, de la géographie, même des sciences... Parfois, s'il y avait une expérience, c'est M. Aubinet qui la faisait.

On avait toujours des devoirs et des leçons pour le lendemain. Chaque table avait un trou pour l'encrier en porcelaine blanche où était versée l'encre violette, avec laquelle nous écrivions sur nos cahiers avec des plumes sergent-major. [...]

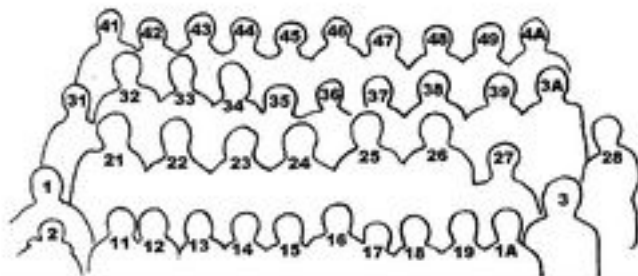
Classe de Mme Aubinet pendant l'année scolaire 1933-1934.



Les récréations

Je reviens aux récréations dont j'ai déjà un peu parlé à propos de la classe des petits. Je pense qu'il faut noter un phénomène qui était général dans toute la France et qui existait encore quand j'étais bibliothécaire de bibliobus entre 1950 et 1957. C'est le folklore des cours de récréation. Il y avait une saison pour les barres, une pour les billes, pour les osselets, la balle contre le mur, la corde à sauter, les petits paquets et toutes sortes d'autres jeux. En été, le portrait, les métiers.

L'architecture actuelle des écoles fait que les enfants ne jouent plus à la balle contre les murs et la télé influence les jeux des enfants d'aujourd'hui. Je pense que les enfants continuent à jouer à l'école ou ailleurs au papa et à la maman, à l'école, à la dînette. (La dînette était un jeu au-

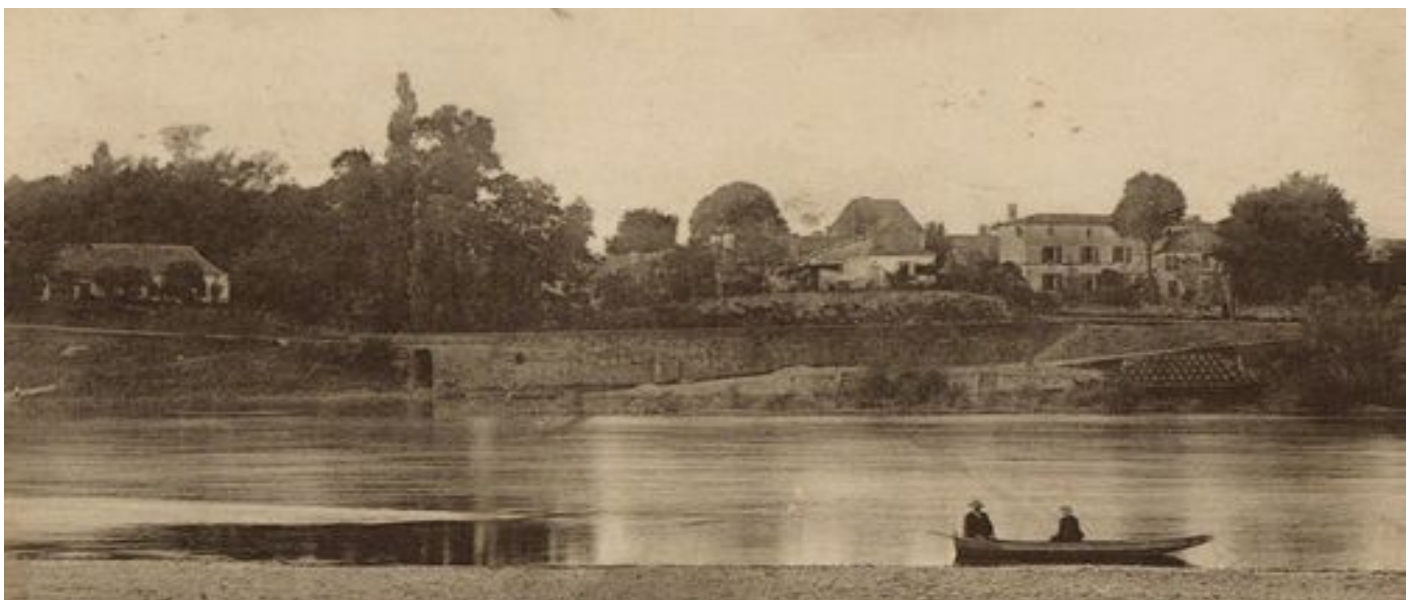


École Publique École des Filles 1933 - 1934

M^{me} AUBINET (1)
avec son fils Jean-Pierre (2)
M^{me} LAPEYRONNIE (3)

41 Wanda BARKOWSKI	42 Marcelle DANIEL	43 Basile PASQUON	44 Marcelle SABOURET	45 Ada MERLO
46	47 Guine LASSOTTA	48 Jacqueline MURAT	49 Yvonne ROUBENNE	4A Suzanne COCURET
31 Suzette IMBERT	32 Lucienne BOYER	33 Marie-Thérèse DUPUY	34 Reine GUIDET	35 Simone FLATON
36 Louise PASQUON	37 Yvette ROUBENNE	38 Huguette VILLECHANOIX	39 Simone PALVERT	3A Marcelle ROUGIER
21 Fanny ROSSI	22 Suzon BOURG	23 Simone MOURAGNE	24 Léontine LONDEY	25 Louise BARKOWSKI
26 Ginette	27 Marie ZDZIEBLO	28 Colette REVAUGER		
11 Régine FORT	12 Arlette LABONNE	13 Louise CONTI	14 Agnès CAMPESATO	15 Simone LEY
16 Hélène GRANVAUD	17 Mady COSTE	18 Micheline TEYSSIER	19 Anna PASQUON	1A Raymonde LAFONT

quel on jouait plutôt les uns chez les autres : on prenait une feuille arrondie – tilleul par exemple – pour faire l'assiette et un caillou pour la nourriture. A moins dans les grandes occasions de sortir le service de la dînette pour enfants).



Le château de Mauriac à Douzillac.Par **André-Pierre CHAVATTE (+)**.

Situé sur la rive droite de l'Isle, ce château est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) depuis le 12 octobre 1948. Seuls, le parc et les terrasses sont accessibles au public.

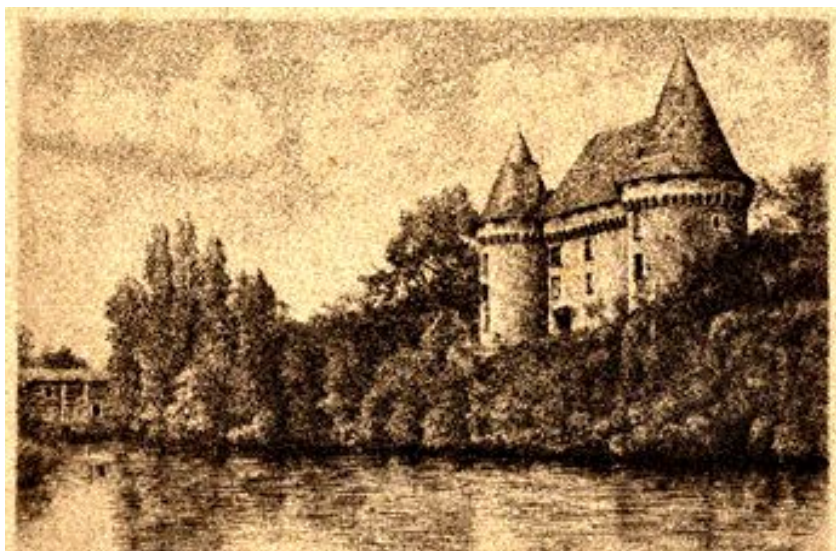
Extrait du cadastre napoléonien de 1818.

Bâti aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles sur l'emplacement d'un ancien repaire médiéval du XI^{ème} siècle remplaçant lui-même une ancienne habitation gallo-romaine (dont des vestiges furent retrouvés dans les caves ainsi que des conduits primitifs amenant l'eau du village des Grands-Thonys), cet édifice était flanqué à l'origine d'une tour carrée, d'une enceinte à huit tours rondes, d'un donjon et d'une chapelle.

**Le château de Mauriac avant 1863
(au fond, le moulin)**

Ce château a appartenu aux vicomtes de Grimoard (famille ayant fondé avant l'an 1000 l'abbaye de Saint-Astier et construit les châteaux de Mussidan et Ribérac).

De cette famille dérivent plusieurs branches dont les damoiseaux de Grignols et leurs descendances, les Taillefer puis les Talleyrand-Périgord, propriétaires du château jusqu'à la révolution où il fut vendu comme bien national.



Le château vit passer de nombreux personnages illustres: Montaigne y passa une nuit lors de son voyage de retour d'Italie le 29 novembre 1581.

Le Chevalier de Lagrange-Chancel, poète et tragédien né au château d'Antoniac à Razac-sur-l'Isle, décrit Mauriac dans son «Carnet de voyages» en 1730.

Plus récemment des auteurs célèbres dont François Mauriac visitèrent ce château.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le propriétaire du château, Monsieur Rémy Dumoncel, accueillit dans les maisons dont il était propriétaire de nombreux réfugiés, Alsaciens et Lorrains et, au château, la famille de Jacques Royal, père de Ségolène.

Une légende sur le château de Mauriac a été écrite par Joseph Léon Chevalier-Lareygne, juge de paix à Mussidan et à Neuvic et maire de Douzillac de 1855 à 1870. Cette légende, parue dans l'Écho de Vésone, la Guéne monumentale et les Annales agricoles et littéraires a été reprise, mais d'une manière tronquée, par Marcel Secondat dans «Contes et légendes du Périgord» (Fanlac, 1970). On peut la retrouver dans son intégralité dans «On nous écrit de Douzillac» (André-Pierre Chavatte, chez Edilivre, 2010).

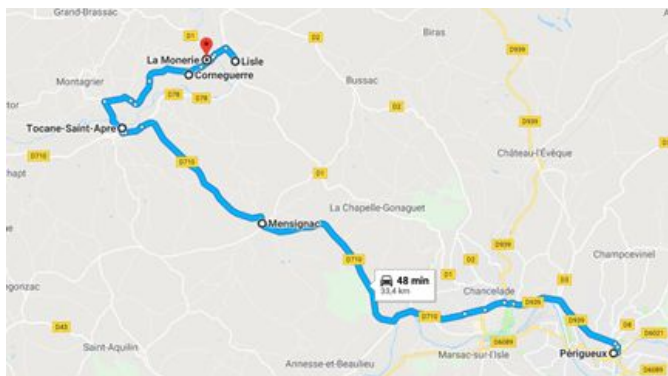
En 2010, Monsieur Maurice Dumoncel, propriétaire du château, décida de le vendre, ainsi que tous les meubles et les 40000 livres contenus dans les bibliothèques. Le château était dans la famille depuis 126 ans.

**L'auteur de l'article : André-Pierre Chavatte nous a quitté le vendredi 25 janvier 2019.
Il était membre de notre amicale.**

Une visite en PÉRIGORD.

Par Sylvie DEBUT.

Sur les pas des ascendants des familles de mes grands-parents : BOISSEAU DUPUY.



Périgueux.

Visite de Périgueux et découverte de la Cathédrale Saint-Front.



Le 1er ascendant Dupuy est né à Champcevinel en 1779. J'ai traversé Champcevinel mais ai préféré m'arrêter à Périgueux, ville que je n'avais jamais visitée malgré mes séjours en Dordogne.



L'isle.

L'isle, principal affluent de la Dordogne, longue de 255,3 km traverse Périgueux et rejoint la Dordogne à Libourne.

Mensignac.

Arrivée le matin très tôt à Mensignac ; Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul datant du XIIe siècle. **Marie Demaison**, arrière-grand-mère de mon grand-père, a été baptisée en 1800.

Il était vraiment très tôt, l'église et le cimetière étaient fermés. Nous sommes donc partis à Tocane Saint-Apre.



Tocane Saint-Apre.

Eglise Notre Dame de la Nativité à Tocane Saint-Apre construite entre 1857 et 1861.

Jusqu'en 1852 Tocane et Saint-Apre étaient deux communes qui ont fusionné en 1852.

Mathieu Boisseau et Anne Brouillaud, les beaux-parents de Marie Demaison se sont mariés en 1783 à Saint-Apre.

Catherine Vergnaud, la grand-mère de ma grand-mère Mary Dupuy, est née à Tocane en 1835.



Grand-Brassac.

Corneguerre commune du Grand Brassac.

Il y a quelquefois des rencontres qui vous interpellent. **Anne Joubert**, la grand-mère de mon grand-père, Henri Boisseau, est née à Corneguerre en 1850.

Une dame très aimable sortait de cette maison, et a eu la gentillesse de me renseigner. Mais son information m'a un peu troublée, son grand-père était un Joubert et il est décédé dans cette maison. Nous n'avons pas eu le temps d'approfondir mais je pense qu'une nouvelle visite pourrait apporter des réponses à notre généalogie.



L'Isle.

La Monerie, village de naissance de ma grand-mère Marie Dupuis où j'ai rencontré deux habitants qui m'indiquaient la route pour Rochereuil et mon trouble a été perceptible quand ils m'ont dit qu'arriver aux 4 routes je trouverai ma route.



Et voilà mon passé qui ressurgit où j'entendais parler des 4 routes de Rochereuil par mes grands-parents et leurs enfants dont mon père et qui faisaient rire tout le monde pensant que tous les carrefours pourraient s'appeler comme cela. Donc 50 ans après, j'ai la confirmation de l'existence de ces 4 routes.

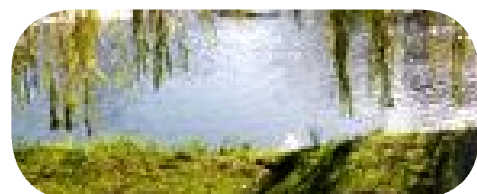


Picandine, devenu maintenant des chambres d'hôtes a été le lieu où les « Boisseau » sont nés, se sont mariés et sont décédés pendant 142 ans, de 1688 à 1872 année du recensement où ils habitaient au Chatenet et à partir du recensement de 1876 à Dourles.

LA RIVIÈRE.

La Rivière l'Isle qui traverse le village de Lisle. Je n'ai pas compté combien de Boisseau ont traversé ce pont pour se marier ou déclarer une naissance ou un décès. Et on prononce bien L I S L E et non LILE comme on me l'a fait remarquer aux Archives Départementales.

Ce nom Boisseau, qui est mon nom de jeune fille, a été orthographié différemment pendant toutes ces années. De Boyceu à Boueyceu en passant par Boissel pour arriver à Boisseaux et finir à **Boisseau**.



MENSIGNAC

Par Jean-Louis FILET.

La commune de Mensignac est située à treize kilomètres à l'Ouest-Nord-Ouest de Périgueux. En 1790, elle est rattachée au canton de Lisle qui dépendait du district de Périgueux. En 1801, la commune est rattachée au canton de Grignols puis en 1829, à la suite du transfert de son chef-lieu, le canton prend le nom de canton de Saint-Astier. Elle dépend du Grand Périgueux depuis 2014.

Code postal : 24350, Code commune : 24266. Gentilé Mensignacois.

En occitan, la commune porte le nom de Mencinhac.

Sa population est de 1 537 habitants, toujours en hausse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La commune de Mensignac est située sur la ligne de partage des eaux des bassins de la Dronne (au nord, au nord-ouest et à l'ouest, avec notamment le ruisseau des Planches) et de l'Isle (au sud-ouest, au sud, au sud-est et à l'est). Son altitude minimale, 92 mètres, se situe au sud-est, là où le Crouzet, mince ruisseau affluent de l'Isle, quitte la commune (au sud-est de la Font de l'Auche) pour entrer sur celle de Léguillac-de-l'Auche. Le point culminant, 231 mètres, se trouve au sud-ouest, sur la route départementale 103 (au sud-est de Chantepoule), en limite de la commune de Saint-Aquilin. La résurgence de la Font-de-l'Auche, limitrophe de Léguillac-de-l'Auche, est en fait située sur Mensignac.

Lieux-dits.

Barabant, Cadillac, Chantepoule, Chez Charron, Combecouyère, Comberanche, Dandar, Feytaud, Fontaveau, Fontenille, Forêt de la Jourdonnie, Fort Tuilier, Fourche, Gauté, Grange de Brande, La Basse Gardie, La Basse Vaure, La Bénéchie, La Brandisset, La Caux, La Chazardie, La Combe, La Croix Blanche, La Foncesse, La Gare, La Gérardie, La Haute Gardie, La Haute Vaure, La Jaunie, La Jourdonnie, La Lambertie, La Laurie, La Massoulie, La Musardièrre, Lansinade, Larcy, Lauvadie, Lavaud, Laveyssièrre, Le Breuilh, Le Chalup, Le Grand Pey, Le Moulin à Vent, Le Pas, Le Trimoulet, Le Vaure, Le Verrier, Les Argiloux, Les Blanchardies, Les Bois de Mensignac, Les Bouquets, Les Boureilles, Les Brandes, Les Chabannes, Les Chalards, Les Cheyrons, Les Combaraux, Les Conchoux, Les Fours à Chaux, Les Gounies, Les Grandchamps, Les Grangiers, Les Grelets, Les Grelous, Les Grèzes, Les Jarthes, Les Jarthes, Les Lajats, Les Marrots, Les Miolandies, Les Mondoux, Les Planches, Les Quatre Journaux, Les Rails, Les Ramonets, Les Trois Veaux, Les Vignes, Maison Neuve, Mauminaud, Mensignac, Mouret, Peyssavie, Pierrefiche, Pierrevire, Planche, Puyferrat, Teyssonnière, Villoche. *Source Vicomte de Gourgues 1878.*



La paroisse de Mensignac est mentionnée avant le XIIIe siècle sous le nom de Meneinhac.

En 1790, la commune voisine Chantégeline (aujourd'hui dénommée Chantepoule) est regroupée avec Mensignac. Le « dénombrement des âmes » pour la nouvelle commune de Mensignac comptabilise 1 385 habitants pour 316 feux.

D'après l'abbé Brugière, *Le puits communal de Mensignac présente un phénomène remarquable. D'ordinaire très abondant il manque parfois subitement d'eau sans qu'on puisse fixer des époques déterminées de la disparition ni expliquer ce phénomène par la diminution générale des eaux, ceci arrivant aussi bien en été qu'en hiver. Cette disparition connue de temps immémorial, ainsi qu'il en résulte des anciens registres paroissiaux dure trois à quinze jours et quelquefois beaucoup plus, ce puits étant l'unique ressource du bourg, le peuple est dans l'usage, après que l'eau a disparu, de faire une descente dans ce puits, de le nettoyer et de l'essuyer avec des linges très propres espérant par-là se rendre favorable le génie qui préside à cette source capricieuse. Malheureusement il est réduit à répéter souvent cette manœuvre. Enfin l'eau arrive et le peuple tout joyeux répand cette bonne nouvelle ce qu'il se faisait anciennement au son de la cloche.*

Animations locales :

Depuis 1989, chaque année, autour du 14 juillet, la Fête du pain met à l'honneur la fabrication de pain à l'ancienne. On y trouve également diverses animations : fête foraine, vide-greniers, feux d'artifice, battage du blé, atelier culinaire, rassemblement de vieux tracteurs, représentation théâtrale, spectacles de cirque et musicaux.

Chaque année depuis 1994, le festival de la mémoire des humbles, associe des comédiens professionnels et amateurs des environs de Mensignac. Philippe Le Velly, comédien et metteur en scène assure la direction du spectacle.



Monuments.

Château de Mensignac, du XIX siècle.

Il abrite aujourd'hui la mairie

Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, XIIe siècle avec chœur du XVe siècle, dans le bourg.



En 1788, le clocher qui était construit sur le sanctuaire s'est écroulé.

Église de Chantégéline (aujourd'hui Chantepoule), XIIe siècle, XIVe et XIXe siècles. C'était autrefois une commanderie qui dépendait d'Andrivaux (situé sur la commune de Chancelade). Elle est sous le vocable de Saint-Fiacre, le 30 août était l'objet d'un pèlerinage.



Populations.

Sur l'inventaire du questionnaire de Cyprien Brard en 1835, on peut voir une dominante pour l'élevage du mouton avec 1500 bêtes, 300 bœufs recensés et 120 cochons. Il n'y aurait que 12 vaches. Il existe deux moulins à huile. Le maire cite : **un cinquième des habitants ont l'usage de faire chabrol.**

Recensement de 1851.

Familles Bitard voiturier, Bonsard charpentier, Champarneau charpentier, Chastanet menuisier, Château maçon, Chaussarie charron, Dumonteil adjoint au maire, Feyfan sabotier, Grunabert forgeron, Héritier charpentier, Lafaye forgeron, Lafaye vétérinaire, Latournerie tisserand, Marois, Mathieu menuisier, Maze menuisier, Mazeau charpentier, Parctour géomètre, Pinet tailleur et épicier, Sauzillon, Tamarelle commerçant, Testut maçon, Vedrenne charron, Vedrenne tailleur d'habits, Verganud tisserand, Vessière maçon , 4 familles avec six enfants : Bonnet, Fruchoux, Senrens, Simon.

Ce qui représente : 273 maisons pour 288 ménages. 657 hommes dont 363 garçons 263 mariés et 31 veufs. 634 femmes dont 313 filles, 270 mariées et 51 veuves. Un total de 1291 habitants, tous catholiques et Français. On compte 1 aveugle, 1 sourd muet, 3 personnes atteints du goitre et 1 pied bot. 1 personne notée indigente, 5 comptabilisé comme mendiants et 10 sans moyens d'existence connus.



Anciens fours à chaux sur la route de Tocane.

Le font de l'Auche de Léguillac-de-l'Auche mais située sur la commune de Mensignac.

Photos travail personnel de Père Igor pour wikipédia licence CC.

Registres

Chantégeline Commune rattachée à Mensignac en 1793

Les Bms à Mensignac commencent en 1663 à part quelques années (1672, 1675 et 1690) à condition de voir aussi la collection départementale) à partir de 1692, il ne semble pas y avoir de manque. Pour Chantégeline la période s'étale de 1755 à 1792, là aussi avec une année manquante : 1761.

Le **22 octobre 1663**, premier acte, le baptême de **Guillaume Védrene** fils d'Hélie et Jeanne Garreau.

Personnalités liées à la commune

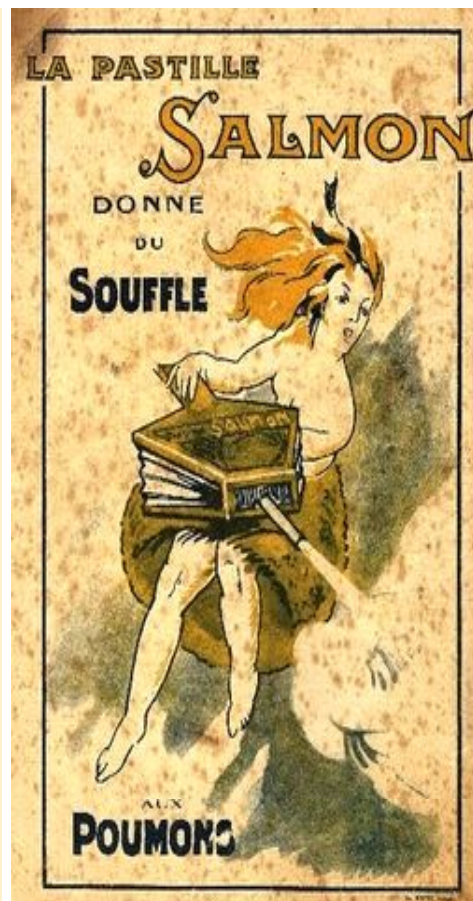
Paulon de Mauvans, Richieu, seigneur de Mauvans, ou Paul de Mauvans, capitaine huguenot des guerres de religion, mort en 1569 à Chantegeline.

Son frère Antoine de Mauvans, calviniste également, ravageait la haute Provence lorsqu'il avait été massacré à Draguignan en 1559, dans le contexte de troubles et de tensions qui avait précédé le déclenchement des guerres de religion en France.

Jurant de venger son frère, il rallie les églises protestantes de Provence à la conjuration d'Amboise (février 1560) à Mérindol, et lève 2 000 hommes. Avec cette troupe, il fait le siège de Pertuis en mars, puis s'en détourne. L'édit de Romorantin provoque d'abord des désertions, puis il rallie à nouveau des troupes. Il prend Malaucène, fait sa jonction avec Montbrun qui commande les huguenots du Dauphiné. Il parcourt la montagne, pillant les bourgs et notamment Draguignan.

En 1562, il est engagé par le comte de Tende, gouverneur modéré de Provence, pour mettre fin aux ravages de Durand de Pontevès, capitaine catholique, qu'il oblige à se retirer à Porquerolles.

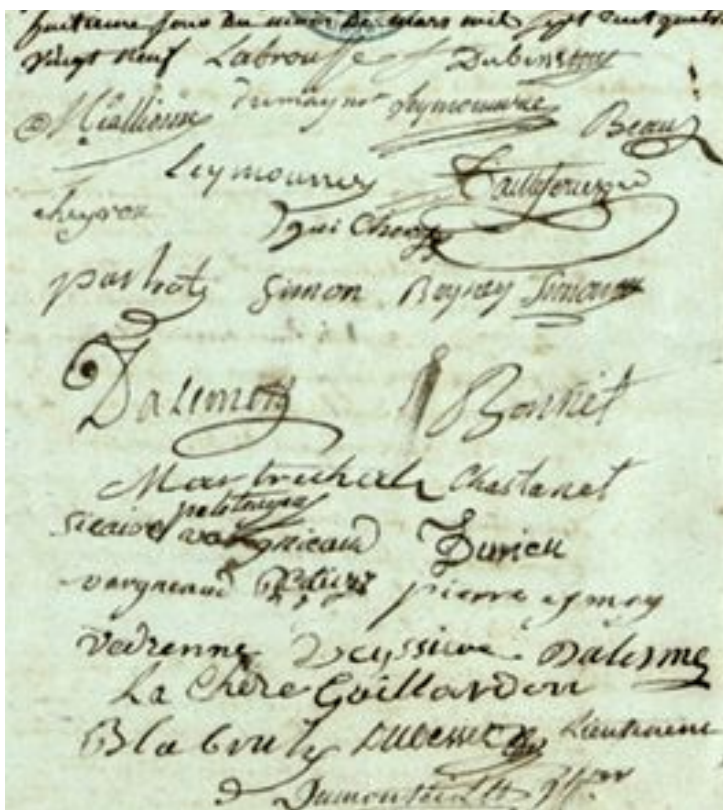
La guerre reprend en 1567. En 1568, le 25 octobre, il conduit avec Jacques de Crussol une armée en Dordogne contre les troupes royales de M. de Monpensier. S'étant séparé du corps principal, il tombe dans une embuscade à Chantegéline et meurt de ses blessures.



Les signataires du cahier de doléances de 1789

Où l'on voit comme première remarque :

« La paroisse de Mensignac se trouve dans un pays élevé, privé d'eau de forage, pays ingrat qui ne produit qu'à force de soins et de travaux ... »



En 1790 :

Un procès-verbal de la municipalité de Mensignac, portant la date du 1er juin 1790, constate ce jour-là le refus du sieur Sanzillon, ci-devant seigneur de la paroisse, de prendre à sa charge un enfant abandonné.

Nota Les enfants étaient placés d'office, ou plus communément sur demande, entre les mains de personnes de la localité qui en assuraient la nourriture et l'entretien l'indemnité accordée, fixée d'abord à 5 livres, par mois et par enfant, fut bientôt portée à 6 livres, non compris les frais extraordinaires, tels qu'enterrements, etc. Tous les trois mois, le Trésor public devait rembourser aux hôpitaux les sommes dépensées pour le service des enfants trouvés.

Source Gallica « La Révolution Française » tome 74e 1921.

Cyrano & Ditka.

Par Jean-Louis FILET.

Mensignac.

La famille Marois y est connue depuis longtemps, vue sur le recensement de 1851 par exemple mais aussi au XVIIIe siècle. Paul Marois est le maréchal-ferrant en 1889 au bourg. Marcel Edouard né en 1891 lui succèdera. Il fera la guerre 14-18 au 34e régiment d'Artillerie et profitera d'une permission pour épouser en 1918 Juliette Mazeau, **non sans avoir eu beaucoup de chance lors de l'accident du train qui l'amenait en permission en Dordogne le 12 décembre 1917 à Saint-Michel-de-Maurienne.**

Ils auront deux enfant :

Paule Geneviève dite Ginette Marois est née le 19 juillet 1920 et Yves André né le 19 janvier 1923.

Malheureusement, et successivement, son père décédait d'un accident du travail, le 24 août 1925 tandis que la maladie emportait sa mère. Elle a sept ans lorsqu'elle et son frère se retrouvent orphelins. Ils seront recueillis à Taussat en Gironde par la sœur de lait de sa mère, Rachel Palussière. Là, ils feront leurs études primaires. On les retrouve, un peu plus tard à l'Ecole Primaire Supérieure de Sainte-Foy-la-Grande pour préparer une carrière dans l'enseignement.

Ginette est nommée institutrice remplaçante en Gironde, elle enseignera, de janvier 1943 au 6 juin 1944, dans les écoles du Porge, de Bordeaux et de Mongauzy tout en poursuivant ses études en Faculté des Lettres de Bordeaux.

Lui devint instituteur de 1939 à 1943 à Bouniagues puis Monbazillac.

C'est la Guerre.

Ginette sera Simone puis DITKA.

Elle ne peut s'empêcher de réagir à la pesante oppression de l'occupant. En fait, dès 1941, âgée de 21 ans, elle entrait dans la Résistance, à Bordeaux, d'abord dans le groupe du professeur Auriac, de la Faculté de Médecine, pour lequel, sous le pseudonyme de «Simone», elle passe du courrier, dans le secteur de Castillon, entre la zone occupée et la zone libre. En 1942. Ginette Marois rejoint la zone Sud et obtient un poste d'institutrice à Mongauzy. Toujours sous le surnom de «Simone» elle poursuit ses activités de résistante en liaison avec l'Union des étudiants et lycéens communistes de France (ULCF), groupe des «Bataillons de la Jeunesse». Elle apportait encore son aide au groupe Grandpierre du maquis de Lorette.

Juin 1944, elle rejoint ensuite son frère responsable d'un groupe FTP en tant qu'agent de liaison des groupes «Anic», puis «Demorny», et, enfin, au 108ème régiment F.T.P. «Simone» était devenue «Ditkat», nom d'une héroïne Bulgare de 1920, tiré du livre de Charles Plisnier, «Faux Passeports», prix Goncourt de 1937.



le 12 décembre 1917 à Saint-Michel-de-Maurienne.



Un train venant d'Italie quitte la gare de Modane à 22 h 47, le 12 décembre 1917. Le début de la descente s'effectue normalement, mais il devient bientôt incontrôlable. Le train déraile alors peu avant son entrée dans la gare de Saint-Michel-de-Maurienne et les voitures enchevêtrées s'écrasent contre un mur de soutènement d'une tranchée au niveau du hameau de la Saussaz et prennent feu rapidement. Bilan de l'accident : **423 soldats et 2 cheminots tués sur les 1200 personnes**, militaires permissionnaires.

Un accident resté longtemps secret militaire.

photo France 3 Dauphiné.



Yves sera Cyrano.

En liaison avec le réseau de résistance de sa sœur, à la suite d'un passage non autorisé de la ligne de démarcation à Castillon (Gironde), il est arrêté en avril 1942, emprisonné trois semaines à Libourne. Le jugement se limita à une expulsion en zone libre. En contact avec l'Armée secrète, en 1943, il fut responsable du réseau de résistance à Bouniagues puis à Monbazillac sous le pseudonyme « Lieutenant Cyrano ».

L'année suivante, il rejoignit le maquis « Anic » et le 6 juin 1944, devint chef de groupe et de section FTPF puis commandant de compagnie FFI.

Ginette et Yves MAROIS, photos extraites du livre «Avoir 20 ans sous l'occupation ».

Ensemble au combat.

Le groupe ANIC commandé par Charles Maigre de Cunèges vient de fusionner avec DEMORNY (dont le vrai nom est Paul Bousquet). Le 6 juin, les alliés ont débarqué. Branle-bas de combat, en France, la résistance s'organise pour ralentir partout les Allemands. La fusion des groupes de résistance, à partir du 6 juin 1944 forme les FFI.

Elle rejoignit son frère, « Cyrano », regroupé avec le maquis Demorny-Anic. Elle participa à tous les combats, toutes les expéditions de ce groupe F.T.P. Agent de renseignements, agent de liaison, elle se portait volontaire pour des missions délicates et dangereuses. Elle connut le baptême du feu à Saussignac où son frère avait rejoint, de Sigoulès, le groupe Demorny-Anic qui avait accroché l'ennemi (des Cosaques ralliés aux Allemands). Et, de l'aube à la nuit tombante, le combat fit rage. « Ditka » assura la liaison entre le PC et les groupes de combattants. S'immisçant jusque dans les lignes ennemies afin de repérer les blindés et autres objectifs. Cela, sous un soleil accablant.

La bataille de Sainte-Foy-la-Grande.

Puis, du 14 au 16 août 1944, elle participait aux combats pour la libération de Sainte-Foy-la-Grande. La bataille fut rude. « Ditka », pour une mission périlleuse n'hésita pas à traverser la Dordogne à la nage, sous le feu de l'ennemi, pour prévenir des Résistants sur l'autre rive et récupérer les armes et la sacoche d'un officier nazi abattu sur la berge, alors que des soldats allemands, qui embarquaient, dans des camions, des blessés, auraient pu lui tirer dessus. Elle revint avec ses prises, les jambes égratignées par les ronces et la végétation des berges.



Tableau anonyme médiathèque Sainte-Foy 16 aout 44.

Son courage et sa bravoure galvanisèrent les témoins de ce coup d'éclat ; « Ditka » la frêle, la fragile et fine jeune fille était devenue leur sœur d'armes à l'indomptable énergie.

Elle échappe ensuite à une colonne de secours allemande en traversant la Dordogne à la nage, et réussit à prévenir le chef du détachement engagé au nord de la Dordogne. Ce fait lui vaudra une citation.

Ensuite, ce fut Castillon-la-Bataille où elle fut chargée de négocier la reddition de l'imposante garnison du camp où était entreposé du matériel militaire pour toute la région ; mission à hauts risques car certains éléments refusaient la reddition. Mais, « Ditka » en revint et la majeure partie de la garnison se rendit. Castillon acclama les libérateurs et « Ditka » en particulier. Mais le soir, elle repartit avec les compagnies Anic-Duguesclin à la poursuite de fuyards, échappant à l'explosion d'une grenade.

Puis Bergerac et Périgueux, le 26 août 1944.

Les milieux de la Résistance reconnaissent les mérites de Ginette Marois; pour cela, elle sera la seule femme qui, au cours des cérémonies officielles, prendra la parole au nom des femmes de la Résistance. Le 26 août 1944, elle prendra la parole à Périgueux. Le 6 septembre 1944, elle est placée à la tête d'un défilé de six mille maquisards. Résistante authentique, à la sincérité insoupçonnable, Ginette Marois ne pouvait apprécier le désolant spectacle des femmes nues et tondues soumises à la vindicte populaire qui, par ailleurs, semblait peu préoccupée de gibiers masculins beaucoup plus coupables.

C'étaient ensuite Libourne, Bordeaux ; là ; elle fut placée en tête du défilé de plus de 6.000 maquisards, ceux-ci tenant à mettre en évidence la bravoure de « Ditka ». Elle aurait pu, sans démeriter, retrouver une vie normale et sa profession. Mais elle voulut continuer le combat auprès de ses compagnons.

En septembre, la brigade Demorny est intégrée au 108ème régiment d'infanterie. Ginette Marois s'engageait volontairement sous une double condition. Elle refusait tout d'abord, le grade de lieutenant qu'on lui proposait et demandait ensuite

de servir à côté de son frère, devenu lieutenant. Elle sera donc soldat de 1ère classe au 6ème bataillon du 108ème R.I qui a regroupé différentes unités F.T.P.F.



Cette compagnie était appelée à combattre les garnisons retranchées dans les villes côtières de l'Atlantique, Le Verdon, Soulac, La Rochelle. Pour son unité ce fut La Rochelle. Ces bastions de résistances auraient pu être réduits plus tôt. Mais, face à ces garnisons puissamment armées avec des armes lourdes, les maquisards, étaient dotés d'armement trop léger, et mal équipés dans le froid et la boue ; ils ne pouvaient qu'harcéler l'ennemi en faisant preuves de réelles qualités de combattants. « Ditka » fut en première ligne lors des engagements de Forges, Puy-Drouard, Aigrefeuille, Virson, Bouhet, Le Gué-d'Alléré, Yves.

Le dernier combat.

Elle fut chargée, au début d'octobre 1944, d'entrer en contact avec des Résistants rochelais qui, restés à l'intérieur de la défense allemande, avaient pour mission de déceler les points faibles du dispositif ennemi, les endroits vulnérables et l'importance des effectifs. Mais, « Ditka » tardait à revenir. Il lui fallait traverser les lignes allemandes. Les postes de garde français, très vigilants, sont inquiets.

Le 13 octobre 1944, elle réapparaît aux avant-postes du 108ème R.I et une voiture l'amène au PC de la brigade à Surgères où elle rendait compte de sa mission. Au retour, dans une voiture, aux côtés du capitaine Moïse, dans la nuit noire et pluvieuse, des phares qui s'éteignent, un tournant, le choc contre un platane. Et la baraka, qui avait jusqu'alors protégé « Ditka », l'abandonna ; évacuée à l'hôpital de Niort, elle lutta dans le coma durant cinquante heures, veillée par son frère accouru à son chevet. Elle décédait dans la nuit du 15 au 16 octobre 1944.

Ce décès jeta la consternation sur ceux qui la côtoyaient. Ils ne pouvaient se résoudre à cette fin tragique. Leur sœur d'armes, qui avait bravé tous les

dangers, elle, promise à un brillant avenir, l'amie, la combattante, le symbole féminin de la bravoure et du courage face à l'ennemi...

Comme ses actions d'éclat avaient franchi les limites de son unité, la tristesse accabla tous les Résistants de la région. Lorsque la nouvelle parvint dans le Sud-Gironde, parmi les quelques maquisards réunis dans la ferme du Grand Mayne où ils se retrouvaient pour garder le contact avec les combattants du Médoc à qui ils apportaient leur aide, les dos se courbèrent et des larmes furent furtivement essuyées. Ces hommes, ces femmes ne pouvaient qu'être émus à l'annonce d'une si triste nouvelle. Ginette, elle qui avait promis de revenir voir ses amis après la fin de la guerre...

Le 18 octobre 1944, pour ses funérailles à Niort, les autorités militaires et la Résistance niortaise lui rendaient hommage. Décoration de la Croix de Guerre, avec citation à l'ordre de la Brigade lui était décernée. Un convoi militaire transporta le corps à Mensignac ou M. Ferés, inspecteur de la D.J.S. prononça l'éloge funèbre au nom du Comité départemental de la Libération. Elle repose dans le caveau familial, à Mensignac.



Quatre communes ont tenu à inscrire, de plein droit, son nom sur leur monument aux morts respectifs :

Mensignac, où elle est née ;

Taussats-les-Bains, commune de Lanton, où elle fut élevée et où depuis décembre 1944, une avenue porte son nom ;

Monbazillac où elle séjourna avec le groupe Anic.

Mongauzy, en Gironde, où elle fut institutrice. Une grande plaque rappelle son statut de Résistante.

« *J'allais par le monde emportant ma foi Et j'ai rencontré la mort en chemin.* » Pierre Bazouin

Le combat continu.

Yves Marois, sur le front de La Rochelle, commandant de compagnie. Présent à la bataille d'Yves, puis lors d'une offensive allemande sur le secteur de Ballon, Il est fait prisonnier avec une partie de sa compagnie, il fut échangé contre un capitaine allemand.

La Rochelle ne sera libérée que le 09 mai 1945 au lendemain de la fin de la guerre. Mi-juin son unité le 108e RI sera dirigé vers l'Alsace où elle passera un mois et ensuite en Allemagne à Coblenze (juillet 1945-janvier 1946). Elle succèdera aux américains non sans quelques vacheries de ces derniers. Il sera avec sa compagnie responsable d'un camp de 40 000 prisonniers allemands. Il termina son service avec le grade de lieutenant.

Un groupe sur le pont du Rhin à Coblenze.

Photo collection privé JLF.



Yves Marois reprit son métier d'instituteur à Coursac avant d'être nommé en 1953 à Saint-Léon-sur-Isle. Il se maria en mars 1947 à Périgueux (Dordogne) avec une institutrice, le couple eut quatre enfants.

Membre du conseil syndical départementale du Syndicat national des instituteurs sur une liste « cégétiste ». Il fit partie du comité et du bureau de la section communiste de Saint-Astier à partir de 1947.

A partir de 1958, il fut secrétaire de la cellule communiste de Saint-Léon-sur-Isle. Il devint membre du comité de la fédération communiste en 1964 et y resta jusqu'en 1967.

Maire de Saint-Léon-sur-Isle pendant 36 ans.

Il devint maire de Saint-Léon-sur-Isle en 1959 et le resta jusqu'en 1995 soit 36 années. Élu au Conseil général dans le canton de Saint-Astier en 1964, battu en 1970.

À la retraite il en profitera pour écrire un ouvrage de souvenirs sous le titre « **Avoir vingt ans sous l'Occupation** ». Le journal quotidien Sud-Ouest, le 8 mars 2011, dans la rubrique de Bergerac, lui consacra un article et publia la photo ci-contre.



PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST

Un combat du groupe ANIC.

Par Jean-Louis FILET.

Groupe ANIC (capitaine Charles Maigre, originaire de Cunèges), depuis août 1942 au 31 décembre 1943 : mouvement FTPF (Francs Tireurs et Partisans Français) du secteur de Sigoulès. Opérationnel du 1er janvier 1943 au 28 août 1944. 326 hommes à la Libération ; 7 tués au combat, 4 fusillés et 2 déportés. En fait partie le sous-groupe de Pringorieux La Force fort d'une centaine de FTP commandé par Demorny, qui a participé à la libération de Bergerac.



Le 8 mai 1944, vers 8 h 30, des détachements de la Wehrmacht basés à Eymet investirent les communes de Saint Aubin de Cadelech, de Falgueyrat et de Saint-Capraise à la recherche de Résistants. Un petit noyau de Résistants, pourchassé depuis Sainte-Foy-la-Grande jusqu'à Monbos, avait trouvé refuge à Saint Aubin, dans la ferme du Jean Bart chez la famille Vigier, promettant de ne pas rester longtemps. La colonne de Saint-Capraise s'en revint vers Saint-Aubin. Les différentes patrouilles du matin ne trouvèrent rien. Vers 14 h, l'une des patrouilles aperçut, au lieu-dit Jean Bart, un homme qui observait l'autre patrouille allemande, sans savoir qu'il avait été repéré. Il s'agissait de Charles Maigre, chef des Résistant du groupe FTP Anic. A l'issue de l'assaut de la ferme par les Allemands qui dura environ une heure, quatre Résistants avaient été tués et un autre fait prisonnier. Les morts au combat étaient Briec Le Corvaisier, commandant en second le groupe Anic, Christian Chidoux, Jacques Kirszensztejn et son frère, Michel Kirszensztejn. L'identité des deux derniers n'avait pu être établie lors de l'établissement de l'acte de décès mais l'officier d'état civil avait avancé le nom de « Kaers », connu car ils l'utilisaient comme nom d'emprunt. Par ailleurs, l'un d'entre-deux avait une carte d'identité au nom de Jacques Alain Martin, domicilié à Paris, dans le 18e. Comble

de confusion, ils apparaissent malheureusement sous le nom de « Taufflichen » sur la stèle commémorative de Saint-Aubin-de-Cadelech et dans tous les documents qui leurs sont consacrés. C'est un jugement du tribunal civil de Bergerac en date du 21 juin 1945 qui établit leur véritable identité, Jacques et Michel Kirszenstein, portée en marge de l'acte de décès.

L'arrivée à la poche de La Rochelle.

Lors de leur arrivée en Charente-Maritime, Leur roulotte, remorque équipée pour faire la cuisine, étant tombée en panne vers Cognac, ils furent répartis dans les familles pour le repas. Un accueil fort chaleureux leur a été réservé. Au grand Agère, proche de Ballon, voici un groupe accueilli par la famille Gentet qui sera l'occasion d'une rencontre entre celui qui sera ensuite mon père et une des filles de la famille.

Photo collection privée JLF.

Au premier rang à gauche : Pierre Filet et à côté Paule Gentet.

Au deuxième rang Réjane Gentet.

Je n'ai pas le nom des autres « combattants ».



Le Coulobre.

Par Nicole SARREAU.

Depuis des siècles, les croyances et les superstitions ont perduré chez les gens de Dordogne afin de combattre leur peur d'affronter cette rivière.

Le courant tumultueux se faisait plus calme par endroits jusqu'aux rapides de la Gratusse à Lalinde.

Un dragon au corps allongé et aux pattes griffues se terrait dans une caverne au milieu des coteaux boisés sur la falaise de Couze.



Les gabarriers étaient ses proies préférées. D'un coup de queue, le dragon entourait la gabare et entraînait les bateliers dans sa tanière pour les dévorer.



Un groupe de villageois se rendit à Périgueux pour y rencontrer l'évêque Saint Front et le firent venir à Lalinde. Les uns disent qu'il combattit la bête à l'épée ; en tombant mort dans la rivière, le dragon aurait ainsi formé le rapide surnommé aujourd'hui le Saut de Gratusse. D'autres nous disent qu'au signe de croix de l'évêque lui ordonnant de retourner dans l'océan, le dragon eut peur et disparut dans la Dordogne.

Tous se rejoignent pour dire qu'il est retourné d'où il venait : les Enfers.



Enfin délivrés les villageois ont édifié une chapelle sur la falaise, dédiée à Saint Front.

Coulobre : couleuvre en occitan.



Sur le blason de Bergerac on peut y voir un dragon ailé.
Le dragon terrassé figure même sur le retable de l'église Saint-Etienne de la cité de Périgueux

Saint-Pierre-de-Cole. Blessé par un taureau furieux.

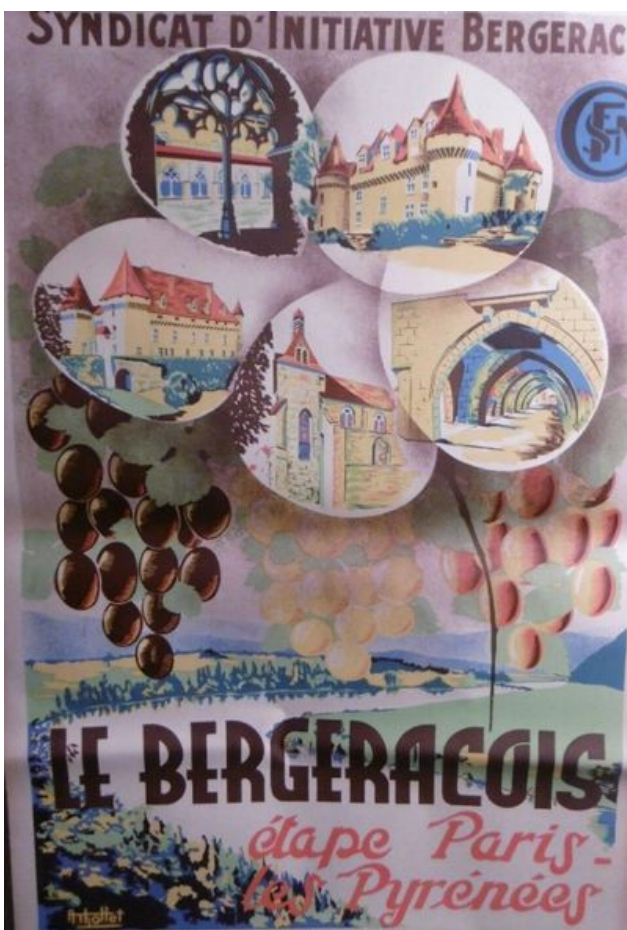
Laurent Lacour, de Parthenay (Deux-Sèvres), chargé par un taureau furieux, a eu l'épaule gauche fracturée. En outre, l'une de ses joues a été transpercée par une corne. Nos vœux de prompt rétablissement.

Au bourg de Saint-Pierre, où résident les grands-parents du petit blessé, Mme Lacour, M. et Mme Raymond Deschamps, on partage la peine de la famille. *Source : Sud-Ouest du jeudi 22 janvier 1970.*



Carte postale 1904.

vue sur Périgueux depuis la colline d'Ecroneboeuf.



Juillet 1900 : Le brigadier Travers, de la brigade à pied de Bergerac, a été mordu dimanche par un chien hydrophobe. Il a été dirigé sur l'institut pasteur.

Ce chien a également mordu M. Maurial, principal clerc d'avoué. Il a été abattu d'un coup de fusil, après avoir reçu deux coups de revolver du brigadier Travers. M. Félix vétérinaire a procédé à l'autopsie. *Source gallica • Numéro 1900/07/26 (N33, A1), L'Avenir illustré : supplément hebdomadaire de L'Avenir de la Dordogne.*

Juillet 1900 : Affaire : Incendie volontaire.

François Lambert est accusé d'avoir, à Saint-Germain-des-Prés, du 24 au 25 janvier 1900, volontairement mis le feu à un édifice appartenant au sieur Moulinier. M. Robin soutient l'accusation ; Me Faucon défend l'accusé. Lambert est condamné à cinq ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour. *Source Gallica • Numéro 1900/07/26 (N33, A1). L'Avenir illustré : supplément hebdomadaire de L'Avenir de la Dordogne.*

Réanimer les noyés en soufflant dans leur derrière.



« Premièrement, il faut souffler dans le fondement du noyé, au moyen d'une pipe ordinaire, d'un tuyau, d'une gaine de couteau ou d'un fourreau d'épée, dont on aura coupé le bout, ou d'un soufflet [sic].

Plus cette opération sera prompte, forte & continue, plus elle sera avantageuse ; elle deviendra encore plus efficace, si l'on se sert d'une pipe à fumer, ou d'un fumigateur, pour introduire dans le corps du noyé, au lieu d'air simple, la fumée chaude & pénétrante du tabac.

On ne peut mettre trop de célérité dans cette première opération qui peut avoir lieu au moment même où le corps est tiré de l'eau, soit sur un bateau, soit sur le rivage, & en quelque lieu que le noyé soit posé. »

Nous sommes en **juin 1772, à Paris**. Il fait beau. Profitant des petites îles qui parsèment encore la Seine à cette époque, les gens du peuple se baignent. Ils ignorent probablement que les postes de gardes le long du fleuve viennent tout juste d'être affectés à une mission supplémentaire: servir de centres pour porter des secours aux noyés, première forme organisée de médecine urgentiste. Parmi d'autres, un garçon boulanger nommé René Huaut se baigne donc, au niveau de l'actuelle Concorde, sur un minuscule ban de terre



boueuse qui portait le nom peu poétique d' «Île Merdeuse». Il se noya, lit-on, en restant longtemps sous l'eau. Il fut porté au corps de gardes le plus proche. Les soldats mirent à exécution les pratiques recommandées: frictions avec de l'eau-de-vie, insufflation d'air dans la bouche (jusqu'ici, tout va bien) et enfin «Fumigation de Tabac par le fondement», c'est-à-dire injection de fumée dans les intestins du noyé. **Ce dernier se réveilla en poussant de grands cris**: le jeune boulanger était réanimé. On le retrouve quatre jours plus tard au Bureau de la Ville de Paris, présentant ses remerciements pour son sauvetage. Huaut continua à faire du pain pour les Parisiens.

Photo du livre « Du tabac pour le mort. »

Une histoire de réanimation. Par Anton Serdeczny. Éditions Champ Vallon.

Par Geneviève COULAUD.

AUBAS

Aubas est un village situé dans le Périgord noir, traversé du nord au sud-ouest par la Vézère, affluent de la Dordogne.

Le village se situe entre la ville de Montignac-sur-Vézère et Terrasson-la-Villedieu. Jusqu'en 2014, le village est rattaché au canton de Montignac, à la disparition de ce dernier, Aubas intègre la communauté de communes de la 'Vallée de l'Homme ». Les habitants sont les aubasins et aubasines.

Les lieux-dits

Baunac, Bois de La Plaine, Château Brégedell, Château de Sauveboeuf, Claveillère, Combe Albert, Combecuite, Feletz, Foncegier, La Borie, La Cabane, La Clavière, La Garenne, La Maison Neuve La Migeardie: La Salle: La Tournerie: La Treille: L'Arzemme: Laudigerie, Le Bigor, Le Blanquet, Le Bourdal, Le Bousquet, Le Chemin Royal, Le Clos du Bousquet, Le Combe, Le Communal, Le Duc, Le Lac de Borgne, Le Montant: Le Peuch, Le Pigeonnier, Le Port, Le Sablou, Le Single, Le Sourbel, Le Terme, Les Combeaux, Les Combes, Les Escures, Les Faux, Sivadoux, L'Escaleyrou, Leyssartrou, Lignal, Métairie Neuve, Murat, Péchany, Rochemalière, Les Genèbres, Les Granges, Les Places, Les Placettes, Les Régates, Les Vialard. *Source Vicomte de Gourgues 1878.*

L'église.

Elle est sous le patronage de saint Cyr (enfant âgé de trois ou quatre ans) et de sainte Julitte ou Juliette (sa mère), martyrs chrétiens vers l'an 304.

L'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte est située dans le centre du village. La construction de l'édifice actuel a commencé au XIIe siècle.

Au XIXème, la façade occidentale est refaite tout en conservant le portail gothique et, au-dessus du chœur, un ancien clocher-mur est remplacé par un clocheton.

L'église est inscrite au titre des monuments historiques depuis le 18 septembre 1970. L'accès à l'église s'effectue par la façade occidentale. Le portail gothique est surmonté d'un clocher-mur à trois baies campanaires, un seul a conservé sa cloche

La nef est flanquée d'une chapelle latérale au sud, située juste avant le chœur. Celui-ci est de forme rectangulaire et n'a conservé de l'époque romane que le mur nord.



Cyr de Tarse, ou Cyr d'Antioche ou Sanctus Cyricus ou *Saint Cyr* est un saint catholique et martyr chrétien. Son nom provient du Grec *kurios* ; maître, seigneur. L'accusatif *Cyricum*, avec un « i » bref, aboutit régulièrement à *Cire*, écrit *Cyr* ou *Cir* depuis le XVII^e siècle.

Il subit le martyre à Tarse, en Cilicie, à l'âge de trois ou quatre ans, avec sa mère, sainte Julitte ou Juliette, vers l'an 304. Saint Cyr et sainte Julitte ou Juliette, sont fêtés le 16 juin par les catholiques et le 15 juillet par les orthodoxes.

Cyr, enfant âgé alors de trois à cinq ans, séparé de sa mère, portait ses yeux sur elle et criait : « Je suis chrétien, moi aussi, je suis chrétien ! » Le gouverneur voulut l'amadouer, le prit sur ses genoux et le caressait. Mais l'enfant se défendait avec ses petits poings, si bien que le gouverneur, excédé, le prenant par le pied, le jeta du haut de son siège sur les marches du tribunal (ou le jeta contre un mur selon une autre version). L'enfant eut la tête brisée et mourut sur le coup.

Saint Cyr est l'un des plus jeunes martyrs de la chré-
tienté.

Le château de Sauveboeuf

Situé sur les bords de la Vézère, à quelques kilomètres du village, il est bâti par la famille De Ferrières vers 1360, celle-ci va y demeurer pendant près de 4 siècles.

Il appartient successivement à plusieurs personnalités historiques ou politiques.

En 1630, Charles Antoine De Ferrières est condamné à mort par Richelieu qui fait raser le château, il s'échappe en Suède, il est pardonné. Il revient à Aubas en 1633 et fait rebâtir Sauveboeuf.

Au XVIII^eme, Victor de Riquetti de Mirabeau, épouse le 11 avril 1743 Marie Geneviève de Vassan, veuve de Jean François de Ferrières, Marquis de Sauveboeuf. Leur fils, le révolutionnaire Mirabeau, fera, enfant, plusieurs séjours au château. Il y sera même exilé quelques années.

Les familles Oberkampf, créateurs de la toile de Jouy et Chassagnac (créateur de la ligne de chemin de fer Périgueux Brive) seront successivement propriétaires de Sauveboeuf avant qu'il ne soit transformé en domaine agricole de 1927 à 1975.

Claude Douce, le célèbre publicitaire l'achète en 1987 et l'ouvre au public en 2013.

Selon une légende, au temps des croisades, Alice, la fille du châtelain, devait devenir la femme du seigneur de Montignac. Mais, amoureuse du sire de Losse, parti en guerre contre les Infidèles et mort au combat, elle se serait jetée dans la Vézère le jour de son mariage avec le seigneur de Montignac et son corps aurait été emporté jusqu'en dessous du château de Losse, en aval de Montignac. Depuis, elle reviendrait hanter les abords du château de Sauveboeuf, le matin dans le brouillard.



La population

En 2016, on y compte 621 habitants.

En 1891, il y a au village, 560 hommes et femmes pour une majorité d'agriculteurs ou propriétaires. Le maire est Henri Delsouiller, propriétaire.

Habitent également le village :

Un couple d'instituteurs, M. Coly Jean et sa femme née Roubinet Julie.

Un prêtre Jean Faure et sa servante.

Un tisserand, deux couturières, un carrier, un éclusier, un régisseur à Sauveboeuf et son épouse, garde barrière et un ou deux vignerons.

Curé martyr.

Jaillé Jean, né à Terrasson en 1735, curé d'Aubas, près Montignac, ne fit point le serment de 1791 ni celui de Liberté-Égalité ; arrêté en 1793, condamné à la déportation par les autorités révolutionnaires du département de la Dordogne, déporté au-delà des mers, mort en septembre 1794, à l'âge de cinquante-neuf ans ; enterré dans l'île Madame.

Conflit de la Première Guerre mondiale.

Durant le conflit, 22 Aubasins ont été tués sur 515 habitants dont l'instituteur. En 1916, 6 conseillers dont le maire ont été mobilisés. Le monument aux morts a été érigé en 1921 puis reconstruit après les inondations de 1960.

Le bas-relief de la colonne a été sculpté par l'artiste Gibert Privat, époux d'une périgourdine et décédé en 1964.

Charroyeurs de bois.

Parmi les nombreux métiers qui disparurent au début du XXe siècle avec l'avènement des motorisations quelles qu'elles soient et bien sûr du chemin de fer dans notre région, celui que mon arrière-grand-père exerçait avec ses quatre fils, dont mon grand-père : charroyeurs de bois.

En Périgord noir, l'exploitation du bois était très importante surtout pour la combustion pour les forges

Les charroyeurs devaient aller chercher le bois qui avait été débité dans les forêts d'Aubas, Bars, Rouffignac et autres communes de ce Périgord que l'on dit noir à cause d'elles.



Une fois extraits de ces bois avec maintes peines, ils emmenaient leurs chargements à l'usine à bois de Montignac. Ils le faisaient au moyen de chars tirés par des trains de deux, quatre, voire six chevaux, mulets ou bœufs selon la géographie et la structure des forêts.

C'était un métier extrêmement dur et dangereux où les accidents étaient nombreux.

Souvenirs personnels et dessin de Bernadette Fondriest.

Registre :

La collection communale commence en 1714.

Il est possible de voir quelques années avant dans la collection départementale à partir de 1678 avec cependant beaucoup d'années absentes.

L'acte le plus ancien est du septième janvier 1677.

C'est celui de la bénédiction nuptiale de Brénissou Raynal laboureur et de Françoise Leclause tous deux d'Aubas. Signé J Estien Curé

Noble Jean Labrousse.

Plainte adressée le 8 avril 1743 au procureur général du Parlement de Bordeaux, par Jean Labrousse sieur du Chapial, contre un petit hobereau du village de La Rivière, alors de la paroisse d'Auriac (aujourd'hui : Nanteuil-Auriac de Bourzac).

Après avoir exposé que la voie ordinaire de la justice réglée lui occasionnerait des dépenses considérables, le plaignant invoque l'autorité du Procureur Général, et pour le déterminer à agir, il expose les faits et gestes dudit hobereau

1 - *Il excéda un homme cruellement au bourg de Thenon, » aussy en Périgord et dans l'église, dans le moment que le sieur curé » donnait la bénédiction du Saint-Sacrement.*

2 - *Il jeta un jeune enfant » dans un lac; le père de l'enfant l'ayant voulu secourir, ce particulier lui tira un coup de fusil dans une cuisse et le blessa dangeusement.*

3 - *Ayant rencontré un homme du même bourg de Thenon, » l'assomma de coups et lui rompit un bras.*

4 - *Les domestiques du » séminaire da Périgueux passant près de sa maison les excéda sy » cruellement, qu'ils eurent toute la peine possible de se retirer au » bourg d'Auriac pour se faire panser.*

5 - *Passant aussy près de sa » maison des gens d'Auvergne, il les excéda et les fit excéder sy cruellement par ses domestiques, qu'ils eurent de la peine à se réfugier dans un moulin près de l'endroit où ils avaient été excédés, et furent forcés d'y rester plusieurs jours à cause des excès graves » qu'ils avaient ressus.*

6 - *Ayant entendu tirer de sa cour dans un village appelé de Mazerat, il y accourut à cheval, entra à cheval » dans la maison d'un bourgeois de ce village, le sieur Bosredon, il attacha son cheval à la quenouille d'un lit, visita partout, jusque » dans le grenier, disant avec des jurements exécrables, qu'il voulait » tuer ce bourgeois. Enfin le remonstrant pour ne pas fatiguer votre Grandeur, ne lui rappellera pas toutes les actions noires et indignes que ce particulier a commises et commet journellement. Le remonstrant se bornera simplement d'avoir l'honneur de vous observer que ce particulier se porta, le 13 février dernier, à l'extrémité de venir devant la porte du remonstrant et dans sa cour, armé d'un fusil et accompagné d'une meute de chiens, l'appeler en duel, luy disant qu'il sortit et qu'il le suivit, et qu'il irait partout où il voudrait, avec*

cette époque remarquable, que ce particulier commit cette action violente, après avoir quelques jours auparavant, excédé cruellement » le suppliant et ses domestiques.

Le sieur Labrousse après avoir fait connaître au Procureur Général qu'il avait déposé déjà sa plainte, au Lieutenant criminel du siège de Sarlat, indique comme pouvant témoigner des faits qu'il dénonce, les curés d'Auriac et de Thenon.

Une annotation à cette pièce, indique que la plainte fut renvoyée à M. Lidonne, Procureur du roi, au Sénéchal de Périgueux, pour instruire l'affaire et vérifier les faits.

Tous les nobles n'étaient certainement pas semblables à ce chenapan mais on conviendra sans doute qu'ils pouvaient être hautains, insolents et tyrans, sans aller jusque-là, et se rendre insupportables à beaucoup moins.

Les faits de ce genre, aident à comprendre la Révolution. « Le devoir auquel les nobles sont indispensablement tenus, disait » autrefois Ferrière, consiste, non-seulement à ne point faire d'acte dérogeant de leur qualité, mais encore à relever l'éclat de leur noblesse, par la probité, la douceur et la pratique de toutes les » vertus. »

Source : *Gallica Recherches sur l'origine et la valeur des particules des noms, dans l'ancien comté de Montignac en Périgord / Eugène. Le Roy 1889.*



Un trop plein d'eau.

Par Nicole SARREAU.

La Dordogne prend sa source près du Mont-Dore
de l'union de la Dore (à gauche) et de la Dogne (à droite).



La rivière traçant sa route par la Corrèze et le Lot elle serpente dans le département à qui elle a donné le nom aux pieds de hauteurs abruptes couronnées par de nombreux châteaux.

À son entrée dans le département qui porte son nom, son lit affiche une largeur moyenne de 180 m qui tombe à 140 en temps d'étiage.

En cette année 1783, début mars, la pluie tombe sans discontinuer depuis des heures sur Bergerac et son canton.

En milieu de journée du 6 mars l'eau lèche les arches du pont et continue à monter considérablement et avec tant de force que plus du quart des maisons sont inondées.

La pluie ne cesse de tomber. La Vézère déborde et ce trop-plein vient s'ajouter à une Dordogne de plus en plus pleine. Limeuil est sous les eaux, le cingle de Trémolat est complètement noyé.

L'eau atteint alors le premier étage des maisons du port de Saint-Capraise-de-Lalinde. Des billes de bois, que des bûcherons ont coupées durant l'hiver, sont soulevées et un genre d'énorme radeau descend le courant entraînant avec lui merrains, feuillards, carassonnas, futailles et bois de construction.

Vers quatre heures de l'après-midi, avec l'eau montante, tout ce bois amassé arrive sur Bergerac. Les premières billes se calent en travers du pont. Elles s'amoncellent les unes sur les autres pour créer un véritable barrage.

Sous la pression des grondements se font entendre et dans la nuit du 6 au 7 mars 1783, le pont construit vers 1209 est emporté dans l'eau boueuse ainsi que deux travées du côté de la Magdeleine.



Le bilan de cette inondation est catastrophique. Plusieurs moulins ont été enlevés de leurs fondements, les routes sont coupées, diverses personnes ont péri, la majeure partie de la plaine est submergée et couverte de débris divers, les bateaux ne pourront remonter ni descendre le courant à cause de tous ces débris.

La pluie est tombée durant des jours dans toute la région. A Périgueux un pont sur lequel il y avait une quarantaine de personnes d'est écroulé et plus au sud, la Garonne est sortie de son lit jusqu'à inonder des quartiers de la ville de Bordeaux.

Le petit journal du 29 décembre 1868.

La Dordogne, grossie depuis quelques jours par des pluies continuelles, est sortie de son lit et a envahi les plaines de Saint-Vincent, Bézenac, Marnac, Mouzens et du Coux.

la plaine de Saint-Cyprien, située sur un terrain plus élevé, n'a pas encore été atteinte.

Dans les communes de Vitrac, Laroque, Vézac et Beynac, les eaux commencent à couvrir la plaine.

Les habitants riverains se tiennent sur leurs gardes pour déménager, si la Dordogne continue à grossir.

Un affluent de la Dordogne, la Vézère, a inondé Montignac.

Les crues les plus remarquables de la Dordogne :

1728 : 7 m. 1783 : 6 m 14 au-dessus de l'étiage, 17.01.1843 : 6 m 43 ; 27.01.1856 : 5 m 86 ; 1866 : 5 m 60 ; 11.11.1875 : 5 m 90 ; 15.03.1876 : 6 m 05.



Les pêcheurs mettant à l'eau la senne déposée sur le portant.

LA PÊCHE EN DORDOGNE.

Comme tous les ans la mi-juin a ramené, à la grande joie des adeptes de la gaule, la date de la, réouverture de la pêche. Nous publions ci-dessous un intéressant article d'un de nos lecteurs sur divers modes de pêche assez particuliers, pratiqués sur les bords de la Dordogne.

C'est une de nos plus jolies rivières que cette charmante et délicieuse Dordogne, aux eaux claires, qui coule dans un pays de tourisme ravissant : pays de bicyclettes par



excellence, aux routes parfaites, aux auberges où on mange bien et boit mieux, peut-être.

La Dordogne est une de nos rivières les plus riches en poissons. Ses eaux, fort heureusement, n'ont pas encore été souillées par les détritiques des usines.

L'amateur de pêche n'y a que l'embarras du choix : depuis le procédé simple, philosophique et anodin de la pêche à la ligne jusqu'au procédé savant, laborieux et compliqué de la senne.

La pêche à la ligne se pratique soit depuis terre, soit depuis un bateau.

Depuis la terre, on peut, avec une mouche comme appât, prendre les poissons voraces, toujours en mouvement à la surface de l'eau. Les poissons qui se tiennent profondément, tels que le goujon, sont pris avec des vers comme appât. Pour avoir un succès plus complet et rapide, on a la précaution de lancer, une heure avant, à l'endroit où l'on veut pêcher, une boule d'argile mêlée à du son de blé qui attire les goujons. L'hameçon chargé d'un ver paraît pourtant préférable à ces derniers qui se jettent dessus avec avidité et il n'est pas rare de prendre, si vous avez plusieurs hameçons, deux, trois poissons d'un même coup.

La ligne de fond est employée pour la pêche de la carpe, du barbeau, du carrelet de rivière et de l'anguille au moment des crues de la rivière, en octobre. Une cinquantaine, une centaine même d'hameçons sont montés sur la même corde, espacés d'un mètre environ. La ligne de fond est déposée sur la sole du bateau, tandis que les hameçons fixés à des cordelettes pendent le long du bord. Dans l'eau, la corde est maintenue par quelques pierres.

L'épervier est une pêche fort élégante.

Tout le monde ne sait pas lancer l'épervier et lui faire décrire un cercle parfait au moment où il tombe à l'eau. Cette pêche peut se faire soit depuis le bord, soit depuis un bateau. Ordinairement, avant de lancer l'épervier, le pêcheur a eu le soin de mettre un appât pour attirer le poisson : par cette méthode on arrive à prendre de fort belles carpes.



Un joli coup d'épervier.

Pour lancer l'épervier du pont du bateau, « le gabarrot », ainsi qu'on l'appelle, l'opération est plus difficile; le bateau fuit sous vos pieds, au moment où vous jetez votre filet et votre équilibre peut en souffrir. Le bateau doit être animé d'une certaine vitesse. Ainsi il est plus stable et aussi plus facilement gouverné sur le point où l'épervier va être expédié. A une certaine époque, se pratique la « pêche aux cailloux ». Cette méthode est assez curieuse. Le pêcheur n'emploie pas d'appâts. Monté dans son bateau, il se rend dans tel ou tel point de la rivière qu'il sait particulièrement poissonneux, charge son filet sur son bras et son épaule, et lance à 20 mètres en avant du bateau deux ou trois cailloux. Le bateau est dirigé dans la même direction et, arrivé à l'endroit où les cailloux sont tombés, on étend le filet. Il est très rare qu'on ne prenne pas de poissons. A cette époque le poisson vorace se rend au bruit, croyant à quelque pâture qui lui tombe... du ciel, sans doute.

La pêche à la senne est fort intéressante.

Mais c'est une pêche de luxe que peu d'amateurs peuvent s'offrir. J'ai assisté, récemment, à une pêche aux mulets, à laquelle m'avait invité M. L. Matignon, grand viticulteur de la Gironde et aussi amateur passionné de pêche, possesseur de tous les engins possibles, au nombre desquels se trouve une senne de 140 brasses de long. Pour pouvoir pêcher à son aise, il est devenu fermier du droit de pêche, sur un certain parcours de la Dordogne.

Le filet, qui a une hauteur de 4m,50, demande six à huit hommes pour être porté du séchoir au bateau. Là, il est chargé sur le « portant », sorte de table, reposant sur le bord du bateau. Les plombs, les lièges, le corps du filet sont soigneusement empilés, pour éviter tout embrouillage au moment de sa mise à l'eau.

Le bateau est monté par trois hommes : un à l'arrière, à la godille, et deux autres à l'avant, qui rament. Il faut aller vite. Une corde confiée à un homme est jetée à terre, pour maintenir le filet. L'homme marche, laissant le filet descendre au fil du courant. Pendant ce temps, le bateau fait force de rames, décrivant un grand cercle et revenant à terre, enserrant ainsi un espace considérable de la rivière. Aussitôt débarqués de leur bateau, les pêcheurs halent sur les cordes du filet pour l'amener à terre.

Lorsque le coup de filet a pris beaucoup de mulets, on voit ceux-ci venir rapidement du côté de terre, cherchant une issue. A mesure que le filet est ramené à terre, l'agitation des poissons pris augmente. Mais, dès qu'il ne reste plus que quelques brasses de filet à tirer, alors les mulets se lancent pardessus les lièges. Aussitôt les pêcheurs se mettent à l'eau, jusqu'au cou souvent, pour soulever le filet le plus haut possible, afin d'empêcher le poisson de le franchir.



La pêche à la senne. Le filet retiré de l'eau.

Certains coups de filet sont vraiment très heureux et j'ai vu prendre d'un seul coup cent trente superbes mulets.

Source : Gallica «La Vie au grand air» du 24 Juin 1900.
(Clichés du Dr Matignon.)



Chaleur torride.

vu dans un registre Bms de Mauzac-et-Grand-Castang.

On met ici comme une chose remarquable et surprenante arrivée en l'an 1737, le 21 juillet. Il fit une chaleur à un degré si haut que l'eau de la rivière Dordogne devint aussi chaude que l'eau dont on fait le pain.

Et jusqu'à un tel point que ce jour-là il se prit dans la même rivière un nombre infini de saumons truites et barbeaux pesants quatorze livres pour les saumons, les truites de six à neuf livres et des barbeaux jusqu'à sept livres à neuf livres ; de sorte que les saumons de douze livres à treize livres se donnèrent pour dix sols à douze sols. On les prenait avec la main sur le bord de la rivière sans filet ni outil qu'à coups de perches. Il y eut des enfants de douze à quatorze ans qui en prirent beaucoup. On compte que depuis le port de Badefols jusqu'à Mauzac il se prit plus de quatre cents pièces de ces poissons. Il s'est trouvé beaucoup de morts flottant sur la rivière, il n'y eut point de maladie chose surprenante, il est vrai qu'il y eut des morts soudaines de gens replets. (Gens avec de l'embonpoint).

Il y eut aussi de fréquents orages. Entre autres il en fut un furieux le 26 juillet jour de Sainte-Anne qui dura grandement sur Drayaux et Mauzac d'en presta (dans presque) détruisant tous les vins et blés d'Espagne. La grêle était de la grosseur d'un œuf de poule et parmi (eux) on y remarqua des pièces de glace de la grandeur de la limite d'une assiette ; il y eut quantité de volailles oisons dindons et autres qui furent écrasés. La récolte fut abondante en grains froments et bled d'Espagne et vins.

Jossin, curé de Mauzac. Source : AD 24 Mauzac-et-Grand-Castang 5MI143202-001 BMS 1673-1792 page 500/827.

Nous sommes en 1093La loi laïcité de 1905 est déjà en préparation. On voit an août 1903 :

Le décret concernant le refus d'autorisation d'enseigner a été notifié aux religieuses de Nevers, qui dirigent à Nontron un établissement d'enseignement. Il leur a été accordé jusqu'au 7 septembre pour avoir à se disperser.

Les sœurs de Sainte-Marthe qui dirigent un pensionnat à Belvès viennent d'être prévenues d'avoir à se disperser, leur établissement devant être fermé le 1er septembre prochain.

Référence Gallica : • Numéro L'Avenir illustré : hebdomadaire de L'Avenir de la Dordogne, du 06 août 1903.

A la suite du rejet de la demande d'autorisation formée par les sœurs de Montlieu, les religieuses de cet ordre, qui dirigent l'école de Brantôme, viennent de recevoir, par l'intermédiaire des autorités, l'ordre de fermer leur établissement. Le délai de dispersion est fixé au 1er octobre prochain.

Réf. Gallica : • Numéro L'Avenir illustré : hebdomadaire de L'Avenir de la Dordogne, du 13 août 1903.

L'embuscade

Par Jérôme Hilaire ROUGIER.

L'embuscade ou comment Jean Hilaire Rougier perdit son honneur.

L'année 1785 se révèle être pleine de rebondissements plutôt désagréables pour nos ancêtres Rougier : alors que le fantôme de l'oncle Louis reparait en la personne de Pierre Charrière son procureur, pour régler de vieilles affaires, le même Charrière cause de profonds soucis au père Rougier pour une histoire de fagots mal comptés ! Pris dans ses tourments et affligé d'une maladie qui le prive de sa mobilité, le maître de la famille commence à déléguer certaines tâches à son fils aîné.

Ce samedi 25 juin 1785, le jeune Jean Hilaire Rougier s'affairait de bonne heure : il devait conduire plusieurs brebis de son troupeau au marché de Vergt pour les vendre. Environ 3 kilomètres le séparant de sa destination, il prit la route vers 5 h00 solaire du matin et une heure plus tard, il se tenait fièrement sur la place du marché, dans l'espoir de réaliser une bonne vente.



C'est alors que survient un nommé « Roué », huissier royal d'une bourgade non identifiée **1**, qui demande au jeune homme de le suivre chez Lafosse pour l'entretenir sur un sujet. Jean Hilaire, qui connaît bien ce dernier, laisse la garde de ses brebis à un voisin de marché et emboîte le pas de l'huissier sans inquiétude aucune, jusqu'au bout de la place.

Deux individus, cachés là sur ordre de Roué, surgissent devant Rougier et se saisissent de sa personne avant même qu'il ait pu réagir !

« On va te conduire en prison ! »

s'exclament les hommes. Surpris et secoué, cependant maître de ses esprits, Jean Hilaire s'interroge sur le dessein de ses agresseurs, et cherche des explications à cette situation délicate. Ces derniers lui déclarent qu'il doit de l'argent à Chabane, et qu'en vertu d'une condamnation de la Bourse, il doit être emprisonné. Le jeune Rougier tente de parlementer avec ses agresseurs, conscient d'être l'objet d'une méprise, il leur affirme n'être accusé d'aucun crime ni dette par corps **2** et que d'ailleurs, il n'avait jamais commercé avec le dit Chabane !

Alors qu'il affirme que « c'est mal à propos qu'on voulait user de rigueur contre lui », notre ancêtre tente de se libérer de l'étreinte de ses agresseurs et s'oppose à les suivre. Mais les trois individus sont forts, toujours agrippés à Jean Hilaire, ils le renversent à terre et le roue de coups, particulièrement sur la main gauche, ainsi que sur la poitrine, côté gauche. Le complot était bien ourdi : un des sbires apporte un bâton et le glisse entre les jambes de la victime, l'autre, tenant avec fermeté le jeune Rougier par « la ceinture des culottes », l'oblige ainsi à se maintenir à califourchon sur la barre de bois pour le porter à deux et l'exposer aux moqueries des passants ! Mais l'ancêtre se défend de toute sa rage, les bourreaux lui assènent dans les côtes plusieurs coups avec la pointe du bâton, malgré la violente douleur qu'il en ressent, il poursuit sa lutte ! C'en est trop, l'un des agresseurs, ivre de colère de ne venir à bout du paysan récalcitrant, dévoile une arme plus dangereuse : avec « son couteau tout ouvert » il s'approche de sa victime, maintenue immobile par l'autre assassin qui le saisit par les cheveux !

« Obligé de céder à la force supérieure où au mal qu'on lui faisait en le saisissant aux parties nobles », Jean Hilaire est défait : enfourché sur le bâton, il est traîné « **comme un criminel du crime le plus sérieux** » à travers le village.

De « la populace immensément assemblée » s'élèvent des cris : « C'est un voleur qu'on emmène !! » Personne n'ose intervenir pour aider notre ancêtre. Il faut signaler qu'à cette époque, la brutalité des huissiers ou des sergents royaux était réelle. Le supplice dure ainsi jusque devant la maison de Lafosse !

Là enfin, dans cette demeure amie, cesse le calvaire de Jean Hilaire Rougier ! Le jeune homme n'est pas sérieusement blessé malgré ses égratignures et sa douleur corporelle, par contre son honneur est gravement atteint !

De retour aux Pradignac, le récit de la bataille assaille de douleur le maître de la famille, la vieille et vindicative Léone pousse des cris de rage et de honte, un tel affront ne peut rester impuni ! Mais les paysans, si valeureux soient-ils, ne sont pas des nobles et ne pratiquent pas l'art du duel. Après quelques jours de réflexion et de soin, au matin du Mardi 28 Juin, le jeune Rougier reprend non sans appréhension la route qui conduit à Vergt pour se présenter devant Gabriel Lasfaux, avocat en la cour et juge du marquisat de Vergt. Il n'est pas seul : son ami et procureur, qui défend aussi la cause de son père dans le procès l'opposant à Charrière, Jean Lafosse, l'accompagne.

Le jeune homme livre le récit de son agression, mais surtout souhaite poursuivre ses assaillants car il affirme qu'il a essuyé « un discrédit et une disgrâce dans le monde qui peuvent lui porter un préjudice très considérable », et estime qu'il a également perdu « son honneur et sa réputation ». Pour lui, porter plainte, obtenir la condamnation et des dommages et intérêts « proportionnés » est le seul recours envisageable.

Malheureusement, les archives de la cour de Vergt sont très lacunaires, et la suite de cette plainte n'est pas connue. Toutefois des éléments

me paraissent mystérieux : le nommé « Roué » n'est certainement pas un individu du pays, aucune famille ne portait ce patronyme dans les environs, de même le bourg dont il serait originaire « Terure » ne correspond à rien de connu en Dordogne. De plus, il me semble peu probable, que le dépositaire d'une charge judiciaire, ait préféré faire appel à deux inconnus, plutôt qu'à un cavalier de la maréchaussée, pour appréhender un individu. Il est possible que l'homme en question se soit présenté sous une fausse identité à notre ancêtre pour l'inviter à le suivre et que toute cette mascarade n'ait été commanditée que par Pierre Charrière pour faire une expédition punitive contre le fils Rougier dans le cadre d'un procès tendu !

Mais cela restera une hypothèse !

1 - *Sur l'acte il est écrit « Roué huissier royal du bourg de Terure », il m'a été impossible d'identifier cet endroit.*

2 - *« dette par corps » : ancienne sanction de justice qui permettait d'emprisonner une personne qui avait contracté des dettes.*

Article issu de la «Généalogie des Rougier - histoire familiale».

Illustration: la halle du marché de Vergt. Elle est non contemporaine de l'histoire de notre aïeul. A cette époque existait une halle toute en bois construite en 1608 (site de la commune de Vergt, "histoire de la halle")



SCEAU-SAINT-ANGEL

Par Bernadette FONDRIEST.

La commune de Sceau-Saint-Angel se situe dans le nord du département de la Dordogne. Elle est intégrée dans le parc régional Périgord-Limousin, dans l'arrondissement de Nontron, le canton : Périgord vert nontronnais et la communauté des communes du Périgord Nontronnais.

Son code postal est 24300 et INSEE 24528, son gentilé : Scellois actuellement elle est peuplée de 123 habitants qui se partagent ses 17,49 km². Sur un plateau et quelques coteaux, elle est d'une altitude de 157 à 262 mètres. Deux cours d'eau la traversent : le Boulou et la Nizonne ainsi que deux axes routiers la D675 et la D03. Sceau-Saint-Angel est entouré de sept communes voisines : Nontron, Saint-Martial de -Valette, Saint-Front-sur-Nizonne, La Chapelle-Montmoreau, Quinsac, Saint-Front-la-Rivière et Saint-Pardoux-la-Rivière.

Lieux-dits

Argentine, Battelière, Beauvoir, Bellegarde, Bois Coupé, Bois de L'Age, Bois des Biches, Bois des Cocus, Brissoneau, Broillac, Courrière, Garreloup, Grand Clos, Jayac, La Bure, La Croix de Nadaillac (scierie), La Croix des Chemins, La Grésille, La Pouyade, La Sacaude, L'Abîme, Lage, Laglant, Le Caillou, Le Châtaigner, Le Grand Mazerat, Le Jardin Anglais, Le Petit Clos, Le Petit Mazerat, Le Pouyau, Les Garennes, Les Taillis de la Grézille, Morelière, Saint-Angel, Sarelière, Sceau-Saint-Angel, Terme de la Roue, Tourbanier, Vignaud. *Source Vicomte de Gourgues 1878.*

Lors de la création du parc naturel régional Périgord -Limousin en 1998 la commune y est intégrée. Elle présente trois zones naturelles d'intérêt économique liées à ses cours d'eau notamment la vallée du Boulou qui sur plus de deux kilomètres forme une zone présentant une grande variété faunistique : une vingtaine d'espèces animales y sont répertoriées : L'écrevisse à pattes blanches, l'orvet, la grenouille rousse, le triton marbré, dans les eaux et aussi le milésie faux -frelon, le sphinx de l'épilobe dans les airs ... et j'en passe de nombreuses autres.



La commune naquit à l'issue de la Révolution de la paroisse de Saint-Angel qui avait été annexée à Saint-Front-la-Rivière par un décret du 5 nivôse an XIII. Elle prit son nom actuel en 1868 quand le chef-lieu fut transporté au hameau de Sceau. De par ce transfert l'église paroissiale est toujours située à Saint-Angel et non au bourg actuel.

A l'origine, terre de Roger Comte de Limoges qui donna en 986 par testament le château et le monastère de Saint-Angel à l'abbaye de Charroux qu'il avait fondée dans le Poitou. Par ce même acte il donna aussi le château et l'abbaye de Nontron.

L'église datant du XIIe siècle que Jean d'Asside évêque de Périgueux donna en 1163 à Dieu et à St Pierre d'Uzerche a subi de nombreux remaniements au cours des siècles.

Le bâtiment d'un plan allongé, est à nef unique avec une abside en hémicycle surmontée à hauteur de la jonction de la nef et du chœur. Le clocher-mur est percé de trois baies campanaires garnies de deux cloches et surmonté d'une croix.



On note aussi au gré des chemins de belles croix soit en pierre soit en fonte



Sur l'abside on remarque quelques beaux modillons représentant des faces primitives de style du haut Moyen Âge. À l'intérieur quelques chapiteaux sculptés et ornée d'une litré qui fit son tour aux armes de la famille la Garde (d'azur à l'épée haute, d'argent en bande, la pointe en bas) .



Cette église faisait partie de la terre seigneuriale de Saint-Angel qui englobait plusieurs fiefs, Les seigneurs de Saint Angel étaient une branche de La Garde, famille originaire de la Corrèze, à coté de Tulle dont la filiation est vérifiée depuis le XIIIe siècle. Cette branche en s'établissant en Périgord adjoint au nom de La Garde le titre de Seigneur de Saint-Angel. Le château primitif de Saint-Angel était situé près de l'église, il a disparu aujourd'hui.

Château de Lage devint le siège de la juridiction : un manoir du XVIe siècle auquel on adjoint un château classique au XVIIIe, domaine devint plus tard un haras et une station d'étalons de l'État. Ces deux châteaux appartenaient aux Marquis de La Garde.

Enfin **le château de la Pouyade** : une jolie construction classique reconstruite en partie en 1820, conserve à côté deux pavillons encadrant le logis, une chapelle gothique sert de tombeau aux seigneurs du lieu, le tout du XVIIe siècle, appartenant aux de La Roussie puis aux de Lamberterie par le mariage de Gabrielle de La Roussie avec Pierre de Lamberterie en 1780, leur fils épousa la veuve du Marquis de la Garde ce qui eut pour effet de réunir les trois propriétés et en fit l'un des plus importants domaines du Périgord. Le château de Lapouyade appartient par la suite aux Montalembert et aux Larminat.

La vie n'y fut pas si paisible que cela En 1640, le château fut attaqué et pillé par La Mothe, fils du seigneur des Cars, qui détruisit les vitraux de la chapelle. En 1677, Raphaël de Lamberterie et l'un de ses frères, Hélié de Camain ferpillèrent eux aussi avec les de La Roussie pour régler un compte : ils tuèrent Guillaume de La Roussie et blessèrent son frère Pierre. Pied de nez à l'histoire, le château de Lapouyade reviendra aux Lamberterie en 1789, par mariage après le décès du dernier des de la Roussie. En 1965, on mit à jour un cluseau de 15 mètres de développement s'ouvrant dans la cour du château, on y découvrit une épée en très mauvais état de conservation sûrement un vestige de ces temps tumultueux.



Les ressources ont toujours étaient agricoles mais la terre de molasse ferrugineuse est pauvre et la lande et les bois de taillis prennent le pas L'agriculture plutôt familiale avec cette terre de mauvaise qualité.

Pas d'industrie à part sûrement l'exploitation forestière pour alimenter en bois les forges plus en aval et une carrière de terre à chaux qui fournissait deux tuileries.

D'une démographie descendante depuis longtemps : au XIXe elle était plutôt florissante puisqu'en 1851 on comptait 572 habitants pour descendre à nos jours à 123 habitants au recensement de 2016.



La guerre de 1914 1918 a fait de gros dégâts dans la jeunesse de la commune : il y a eu 12 « Mort pour la France » pour une population de 365 habitants au recensement de 1911. Bloys Augeix, Henri dit Jean Bourinet, Léon Cabenet, Janvier Chaperon, Jean Dessiris, Martial Faye, Henri Gauthier, Jean Léon, André Marquet, Auguste Mazière, Pierre Puyrajoux, Joannes Veysière

Registre.

Le premier registre commence en 1618. Aucune année ne semble être absente.

L'acte le plus ancien :

Le 12 février 1618, a été baptisé Hélie GAMBELLE fils de Jean GAMBELLE et de Philippe FARE (Philippe étant aussi un prénom féminin même s'il n'est plus usité en tant que tel) Les parrains ont été Hélie FAYE et Izabeau FAYE. François de PUYARDY vicaire 1618



Millassou s'allonge dans le ruisseau qui coule abondamment.

Il fait de vains efforts pour se relever. L'eau, chaque fois, le fait glisser et retomber à terre. Alors, Millassou, montrant le poing à l'eau :
— T'as beau faire, va ! j'te boirai pas !
Et il se retourne dignement sur le dos.

INHUMATION.

Par Jean-Louis FILET.

L'inhumation dans les églises constitue une réalité ancienne si bien connue que l'on omet quelquefois d'en souligner le caractère exceptionnel.

L'âme d'un corps placé dans l'église était supposée aller plus vite au paradis.

Les places les plus prisées étaient situées au plus près du chœur, de même que dans le cimetière situé autour de l'église, on se disputait les places le plus près de l'abside.

Réservée, à l'origine, au haut clergé, la place dans l'église fut ensuite accordée aux nobles, fondateurs de l'église. Puis des paroissiens, bienfaiteurs de l'église, obtiennent la possibilité d'avoir une tombe familiale.

Il arrivait aussi que l'hiver, le sol gelé ou la neige empêchât de creuser la fosse, le recours était alors l'inhumation dans l'église.

Il semble que vers la fin du XVII^{ème} siècle, la coutume se démocratisa en ce sens qu'il suffisait de payer une certaine somme à la fabrique (gestionnaire des ressources matérielles de la paroisse) pour obtenir ce droit.

Ceci entraîna probablement des abus et un envahissement des lieux de culte par les tombes dans les deux derniers siècles du Moyen Age, tout en marquant son caractère évolutif; une sorte d'apogée doit se situer au cours du XVII^{ème} siècle, une décrue intervenant au XVIII^{ème} siècle, du moins dans les édifices paroissiaux, au point que la déclaration royale de 1776 qui limite le droit d'inhumation dans les églises à un nombre infime de personnes ne fait en plusieurs sites que systématiser une tendance de fait.

Compétences.

Les évêques sont, sous l'Ancien Régime, seuls compétents en droit pour affecter à la sépulture un lieu de culte qui n'en renferme pas encore, de même que pour décider du principe de la création ou la désaffectation d'un cimetière.

L'évêque a aussi le droit de « fixer dans son diocèse la qualité des personnes qu'on pourra enterrer dans l'église ou se réserver s'il le juge à propos le pouvoir d'accorder cette permission » (Héricourt).

La règle la plus couramment admise par les tribunaux français lorsqu'il indique : « C'est au curé et aux marguilliers des paroisses à marquer l'endroit du cimetière ou de la nef de l'église dans lequel on doit enterrer les corps de ceux qui ne sont ni patrons ni seigneurs hauts-justiciers ».

Le cas du chœur liturgique était en effet différent. La tradition juridique française le réservait de façon très théorique aux patrons et seigneurs hauts-justiciers qui y avaient leur banc et par extension éventuelle, dans les villes dont le roi était seigneur, aux magistrats royaux exerçant la haute justice par délégation directe du souverain. En fait après le concile de Trente, un second principe est posé : le Rituel romain de 1614 exigeant que « les sépulchres des prêtres et de tout le clergé doivent être, s'il est possible, séparés de ceux des laïques et placés dans un lieu plus honorable », les tombes des clercs sont donc fréquemment établies dans le chœur, au nom du principe que ce dernier ne devrait être accessible qu'aux clercs et par exception à certains laïcs. Dans les faits, des tombes de laïcs ne relevant pas des deux catégories ci-dessus se retrouvent néanmoins dans les sanctuaires de certaines églises, en particulier conventuelles.



Chacun sa place dans l'église à Saint Geyrac.

Le 18 mai 1735, le curé de Saint-Geyrac fait un mémoire sur l'emplacement des familles qui ont droit de sépulture dans l'église.

Voici ceux qui ont droit de tombeau et de chapelle :

Monsieur de la Vidalie droit de chapelle et de tombeau en icelle du côté de l'épître.

Le sieur Reynaud a droit de chapelle et de tombeau. Il y a dans la chapelle deux poutres et six chevrons et vingt-deux tables ou planches (écrit entre deux lignes).

Le sieur Brassat de la Grelerie droit de chapelle et de tombeau s'il fait paver et couvrir la chapelle.

Les sieurs Montayaud, Lestelou et Ladel droit de chapelle et de tombeau avec d'autres dont les places sont interdites.

Dans la nef de l'église du côté de l'évangile : Sieurs Brassat, Sine, Lapeyrière sont en possession de six pieds de large et six en long près de la grosse pile de la chapelle de Raynaud.

Plus bas les Sengilion famille éteinte ; succèdent les escaliers six pieds de large et six pieds en long famille éteinte encore plus bas, la chapelle famille éteinte toutes ces places qui étaient serviles ont recouvert leur liberté en faveur de l'église.

Plus bas sont les tombeaux de Fondalby, six pieds de large et six en long. Plus bas sont

les tombeaux des deux familles de Tibal de Laureille en indivis de six pied de large et six pied de long sous la

Plus bas et près des fonds baptismaux, places vacantes et interdites du côté de l'épître près la pile de la chapelle de Notre-Dame sont les tombeaux du Sieur Larue, six pieds de large et six pieds en long.

Plus bas les tombeaux des sieurs Chabasse, Siné, Forty de Loubiat trois places vacantes entre deux et ledit sieur Larue et le sieur Chabasse de six pieds de large et six en long. Plus bas les tombeaux de Pierre de Loubiat Siné, de monsieur Peyly par succession de six pieds de large et six en long.

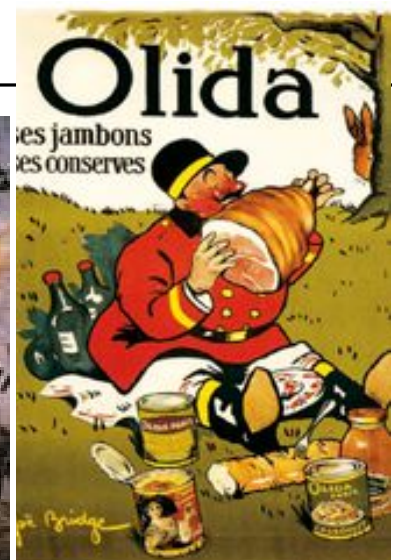
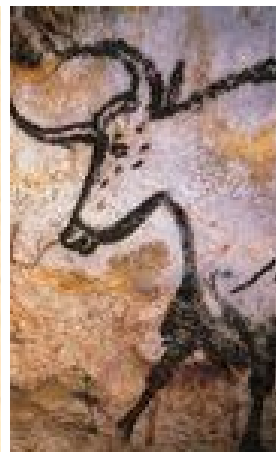
Plus bas une place qui a été vendue à Pierre Lacombe marguillier aux conditions qu'il payerait et qu'il ferait paver il n'a jamais voulu faire ni l'un ni l'autre laquelle place est interdite six pieds de large.

Plus bas sont les tombeaux de Doujnou, Destreguilh sous une rente obituelle (1) dont les arrérages sont grands. Près le bénitier six pieds de large et six en long le milieu de l'église de six pieds de large depuis la porte jusqu'au sanctuaire libre toutes les places non pavées demeurent interdites.

Farginel curé a mis ces mémoires pour éviter les contestations ordinaires qui arrivent ordinairement entre les curés et les paroissiens à quoi on doit ajouter foi. Il n'y a qu'à appeler les anciens en foi de quoi j'ai signé. Le 18 mai 1735. Signé Farginel, curé.

1- Obituelle une rente pour célébrer la messe anniversaire du décès. Obit.

Réf. AD 24 Saint-Geyrac 5MI01104_001 BMS 1735-1752 page 8/176).



Le cimetière : une « terre sacrée ».

Le lieu de repos des morts est considéré comme sacré et ce dès les périodes antiques. Les empereurs chrétiens promeuvent des lois contre la destruction, la violation et l'atteinte aux sépultures.

Avec la consécration épiscopale, le cimetière acquiert un nouveau statut: l'évêque bénit à la fois l'église et son cimetière. Au XIIIe siècle, les sources indiquent finalement qu'un cimetière sans église est inutile et la zone funéraire attenante à ladite église est alors désignée comme son « sein ».

La règle de l'ensevelissement en terre consacrée est absolue : les membres dirigeants de la communauté ecclésiastique et de la noblesse locale cherchent à se faire ensevelir — dans la mesure de l'espace disponible — dans les églises. L'application de l'interdiction d'inhumer à l'intérieur de l'église est plus ou moins bien appliquée : même des fidèles, suffisamment aisés, peuvent jusqu'au XVIIIe siècle se faire inhumer dans la nef, ce qui assure de substantiels revenus à la fabrique. Le sort des plus humbles reste à cette époque la fosse commune. Les tombes dans les cimetières ne sont pas individualisées.

Les nouvelles préoccupations sanitaires qui se développent au long du XVIIIe siècle sont accompagnées de recommandations pour agrandir les cimetières, en instaurer extra-muros, surtout dans les grandes agglomérations urbaines. Le XIXe siècle achève de faire des cimetières déplacés et monumentalisés le lieu privilégié du culte des morts.



ou moins clandestinement.

Le décret impérial de 1804, autorisant chaque citoyen à inhumer ses parents ou amis dans sa propriété, rend légal les cimetières familiaux et privés qui se généralisent au cours du 19ème siècle, dans les régions à forte présence protestante.

Protégés par la République, ils sont inaliénables, invendables et appartiennent au petit patrimoine rural.

Exclusion du cimetière paroissial, « terre sacrée »

Les non-catholiques, n'ayant pas reçu le sacrement de l'extrême onction sont toujours exclus de l'inhumation dans le cimetière paroissial par l'Église, à l'exception des enfants morts sans baptême qui bénéficient d'une place mais non bénite. Le 16 septembre 1634, le parlement de Paris par un arrêt de la Cour interdit aux protestants d'être enterrés dans les cimetières paroissiaux. Les morts devront aller ailleurs, ce qui explique les nombreuses inhumations dans les propriétés familiales. Jusqu'à la Révolution, les inhumations se feront de nuit et plus

Vu dans les bms de Dordogne.

Changement de sépulture à Cendrieux.

Sans aucune précision sur le nom de la personne concernée, peut-être n'étant pas du gout du curé de la paroisse.

Le 31 août 1742, j'ai inhumé un corps dans la sacristie que l'on avait trouvé dans le cimetière le 14 du mois de juillet passé de l'année courante qui a été désenterré et transporté à l'église par ordre de monsieur de Ramefort prêtre et archiprêtre du Bugue qui avait reçu la commission de messire Bertin chanoine de l'église cathédrale de Saint-Front et vicaire général de messire Jean Chrétien (de Macheco de Prémaux) évêque de Périgueux lequel ordre nous avons reçu avec respect et soumission et exécuté en foi de quoi avons.

Bouquier, curé de Cendrieux et les témoins ci-joint.

Ledit corps est enterré vis à vis du vestiaire au marchepied du vestiaire.

(Réf. AD 24 Cendrieux BMS 5MI03705_002 1701-1766 page 465/745).

Enterré dans l'église à condition.

Mortuere du 7 mars 1672 à Eyvigues:

Lagier Lestrade, bourgeois âgé de 92 ans ou environ, après avoir reçu les sacrements nécessaires, mourut le septième de mars et fut enseveli le huitième dans l'église de la présent paroisse et dans la chapelle de Saint Rémy, du côté de l'épître, par moy curé soussigné, fils dudit Lestrade, à qui seulement ay donné le droit de sépulture, ma soeur Marie Lestrade ayant promis de donner vingt livres pour la décoration de laditte chapelle, et ce pour y être ensevelie, ce que j'ay fait en présence de Jean Chaudru, laboureur, Jean Castaniol, marguiller, Martin Bordes laboureur, Antoine Sambart laboureur, tous du présent bourg, lesquels n'ont signé pour ne savoir, par moi requis Signé : LESTRADE

(Réf Ad 24 Eyvigues Bms 5MI30904-001 page 159/944)

Enterré dans l'église sans y avoir droit.

En Mars 1770 à Saint-Germain-du-Salembre, ce sont deux enterrements qui ont lieu dans l'église sans y avoir droit fait par le curé Dessaignes. Pour quel motif ? Le possible gel des sols peut être une explication.

Le 1er mars 1770 a été enterrée dans l'église sans y avoir droit Margueritte Mastrenchard, belle-mère de Veissière, âgée de soixante et dix ans ou environ, décédée dans le village des meynards après avoir reçu les sacrements nécessaires. Témoins Reymond ??? Veyrieras et Simon Benzy qui n'ont su signer. Dessaignes, curé.

Le 5 mars 1770 a été enterré dans l'église sans y avoir droit Fronton Gayou âgé de soixante et huit ans ou environ, décédé au château après avoir reçu les sacrements nécessaires. Témoins Jean Delos et Michel Lestan qui n'ont su signer. Dessaignes, curé.

(Réf AD 24 Saint-Germain-du-Salembre Bms 5MI25601_002 page 263/556).



Le cadastre.

par **Jean-Louis FILET.**

Les origines du cadastre.

À la Révolution, dès 1791, l'établissement d'un cadastre va s'avérer nécessaire avec la refonte du système fiscal par les révolutionnaires et la création notamment de la « contribution foncière » payable en fonction de la surface possédée, d'où un premier projet de « plan d'organisation du cadastre général de toutes les terres et bien-fonds » (décrets de 1791 et 1793). Ce plan ne verra pas le jour, mais les archives départementales conservent encore la matrice de l'an VII (1798).



Source AD 24, site internet.

Les Archives départementales de la Dordogne ont numérisé et présentent sur leur site internet les plans du cadastre du département.

Avant la Révolution.

Au Moyen Âge, le cadastre a pour objet l'établissement de la taille dans les provinces. Des registres descriptifs et estimatifs de la propriété appelés polyptyque, pouillé, livre terrier, censier, cartulaire ecclésiastique... accompagnés parfois de plans élémentaires, de qualité très variable suivant les contrées, donnant des renseignements sur l'état parcellaire : surfaces, propriétaires, références à l'article du censif et fiefs concernés.

Il conserve un caractère essentiellement local en dépit de diverses tentatives.

Un outil précieux pour les historiens.

C'est la loi du 15 septembre 1807 qui donne naissance quelques années plus tard au cadastre dit « napoléonien ». Les travaux de confection, commencés en 1808, s'étalèrent sur plus de 40 ans. Celle du 16 septembre imposait à chaque ville de faire lever un plan de l'agglomération et d'y faire figurer les alignements de rues proposés concernant les villes d'une population supérieure à 2.000 habitants. Une loi de 1837 a rendu cette réalisation obligatoire.

Cadastre « napoléonien » et plan d'alignement dans les villes sont des outils précieux pour les historiens et les généalogistes.

Si la première entreprise avait pour but de préciser la connaissance précise des propriétés foncières en vue d'une meilleure répartition de l'impôt, la seconde permettait une connaissance complète du territoire national dans ses 3 dimensions, avec toutes les routes et tous les chemins que peut utiliser une armée en mouvement. En effet, les guerres de la Révolution et de l'Empire ont donné aux cartes un rôle primordial, à tel point que les documents cartographiques étaient de véritables trésors de guerre qu'il fallait à tout prix protéger contre la convoitise des ennemis.

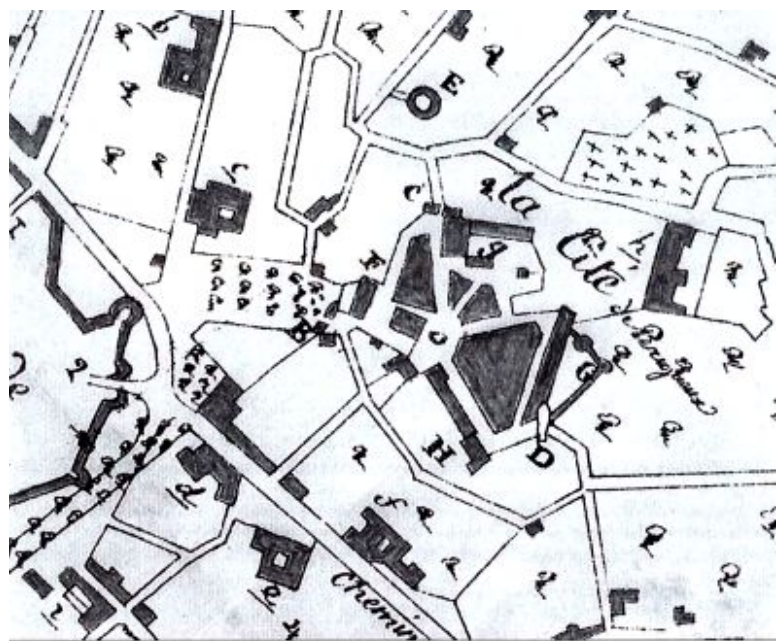


Fig. 5. Plan de la ville de Périgueux, de sa Cité, avec celui de l'emplacement qu'occupait l'ancienne Vésune jusqu'au Toulon, 12 septembre 1773. Extrait du plan de Lallier de la Tour.

Ils racontent leur Périgord en famille.

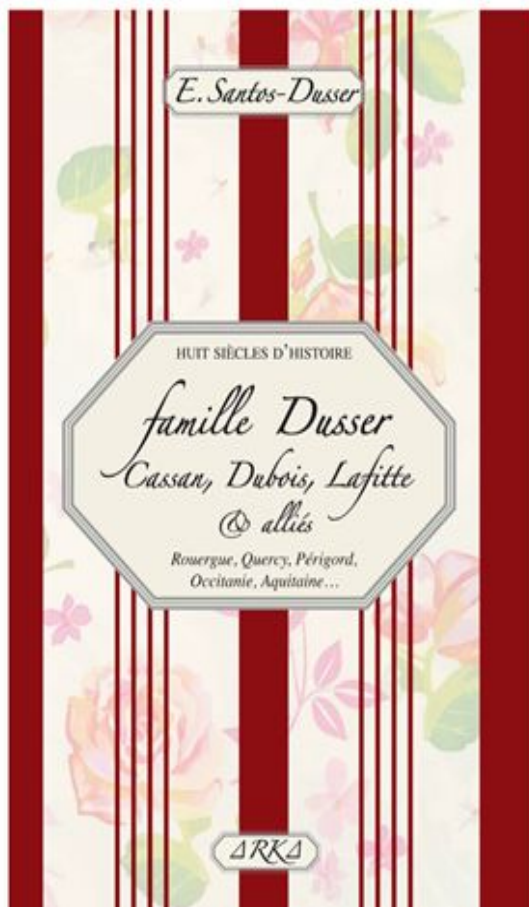
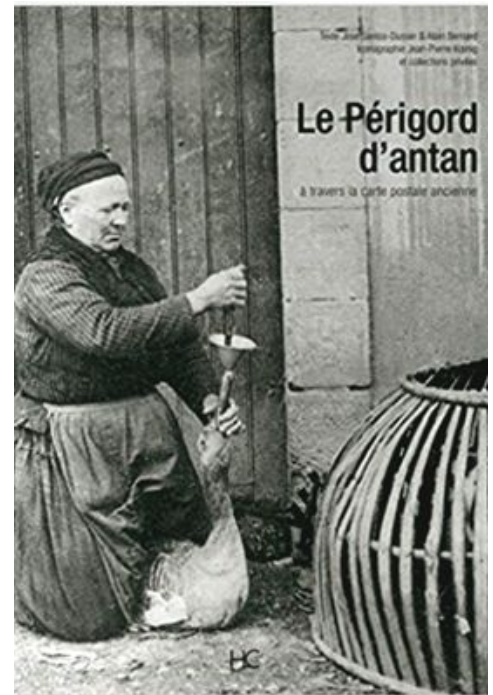
Par Jean-Louis FILET.

Famille SANTOS-DUSSER.

Le Périgord d'antan.

Regroupant près de 400 cartes postales du début du siècle, Le Périgord d'antan plonge le lecteur dans une balade nostalgique au cœur de la région il y a plus d'un siècle. L'ouvrage est découpé en 6 parties thématiques : La vie rurale ; Fabriques, industries et l'artisanat ; Les transports ; Les villes importantes ; Traditions et vie au village ; Fêtes, événements et prémices du tourisme. Au-delà de l'iconographie exceptionnelle, issue des collections de Jean- Pierre Koenig et de collections privées, les textes invitent le lecteur à remonter le temps dans le Périgord de la Belle Époque.

José Santos-Dusser a été éditeur pendant plus de trente ans. Amoureux et fier de sa région, il s'est essentiellement consacré à publier des ouvrages sur le patrimoine du Périgord. Il a également fourni un grand nombre de cartes postales pour cet ouvrage. Alain Bernard est également Périgourdin. Il a travaillé avec différents journaux, notamment Sud-Ouest Magazine, pendant de nombreuses années. Il demeure très actif depuis sa jeune retraite.



Présenté par Elisabeth Dusser.

Famille Dusser et Cassan, Dubois, Lafitte et alliés.

Huit siècles d'histoire familiale.

L'ouvrage est le fruit de recherches étalées sur une trentaine d'années, aidées par les Archives Départementales de 6 départements concernés, les associations de généalogie, et les survivants de ces 800 ans d'histoire familiale émaillée d'anecdotes... Il comporte un index des noms cités, une biblio, des remerciements, et beaucoup d'illustrations.

140 pages, format 165x245 mm. Paru en janvier 2019.
Il est vendu 30€ en librairie : Marbot-Leclerc, Les Ruelles, Cultura à Auchan, Espace culturel Leclerc Trélissac... (et 25€ en direct).

Au fil des pages, on peut y lire entre autre : le baptême de Jules Verne avec qui existe un cousinage ou bien cet inconnu du placard. Ce tableau sans nom mais qui pourrait être un ancêtre mais lequel ?

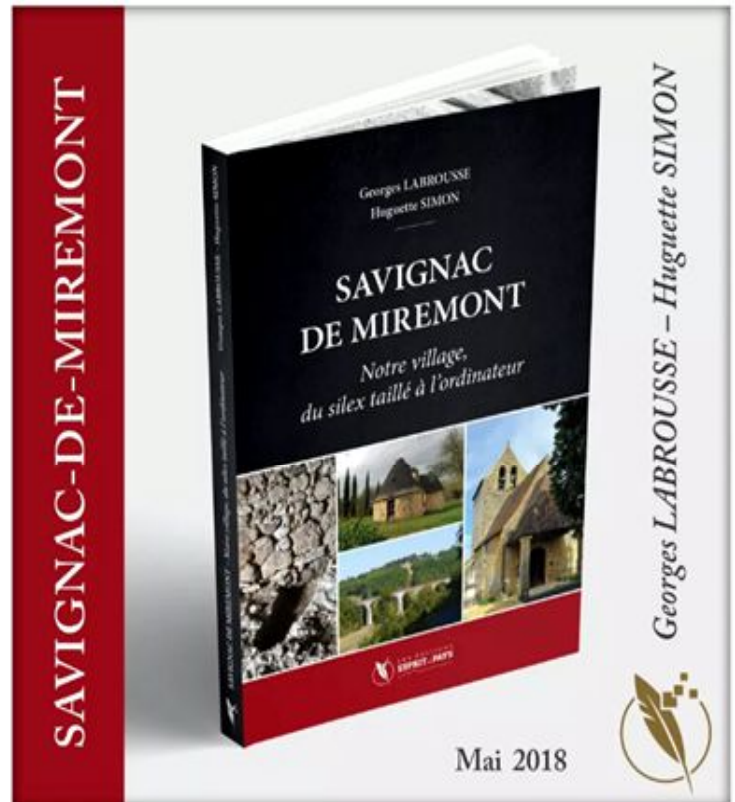
Cette huile sur toile du XIXe siècle retrouvée dans un placard de chambre dans la maison de la place du Chapdal à Neuvic lors de la mise en vente, n'est toujours pas identifiée. Les traits évoquent un Dusser aussi bien qu'un Lafitte ...



Famille LABROUSSE-SIMON.

Savignac-de-Miremont.

Notre village, du silex taillé à l'ordinateur de **Georges Labrousse, Hugnette Simon** chez Les Editions Esprit de Pays.



La petite commune de Savignac de Miremont, avec son site de La Ferrassie, est l'un des berceaux de la civilisation néandertalienne en Périgord. Sa population a connu la lente évolution d'une région isolée avec l'arrivée des Romains, puis la domination des seigneurs de Miremont avant que l'esprit révolutionnaire ne s'y développe.

Au XVIIe siècle, une industrie métallurgique, aujourd'hui disparue, complétait les revenus de paysans dont certains exerçaient aussi un métier artisanal. Peu à peu, avec l'arrivée de l'école et de la modernité, la vie a changé à Savignac qui a pu bénéficier des bienfaits du progrès. De nos jours, la richesse de son patrimoine et sa qualité de vie attirent de nouveaux habitants et de nombreux touristes qui apprécient son architecture, ses paysages et son calme.

Le grand abri de La Ferrassie, Savignac-de-Miremont, Dordogne, Aquitaine, France. Ce site a été occupé par les hommes de Néandertal, il y a environ 35 000 ans. source wikipédia licence Creative Commons



RIBAUT DE LAUGARDIÈRE.

Par Nicole SARREAU.

Madeleine Ribault, vivait en 1686, dame de Thuisseau et de Montlouis, fille de pierre Ribault écuyer Seigneur de la Grenoillère et de Yolande de Ferraud.

La famille Ribault est originaire de Bretagne. Le chef de la branche à laquelle appartenait Madeleine Ribault à aujourd'hui pour chef de nom et d'armes : Pierre-Henri Ribault de Laugardière.

Laugardière, fief possédé par la famille près de Beaupréau en Normandie.

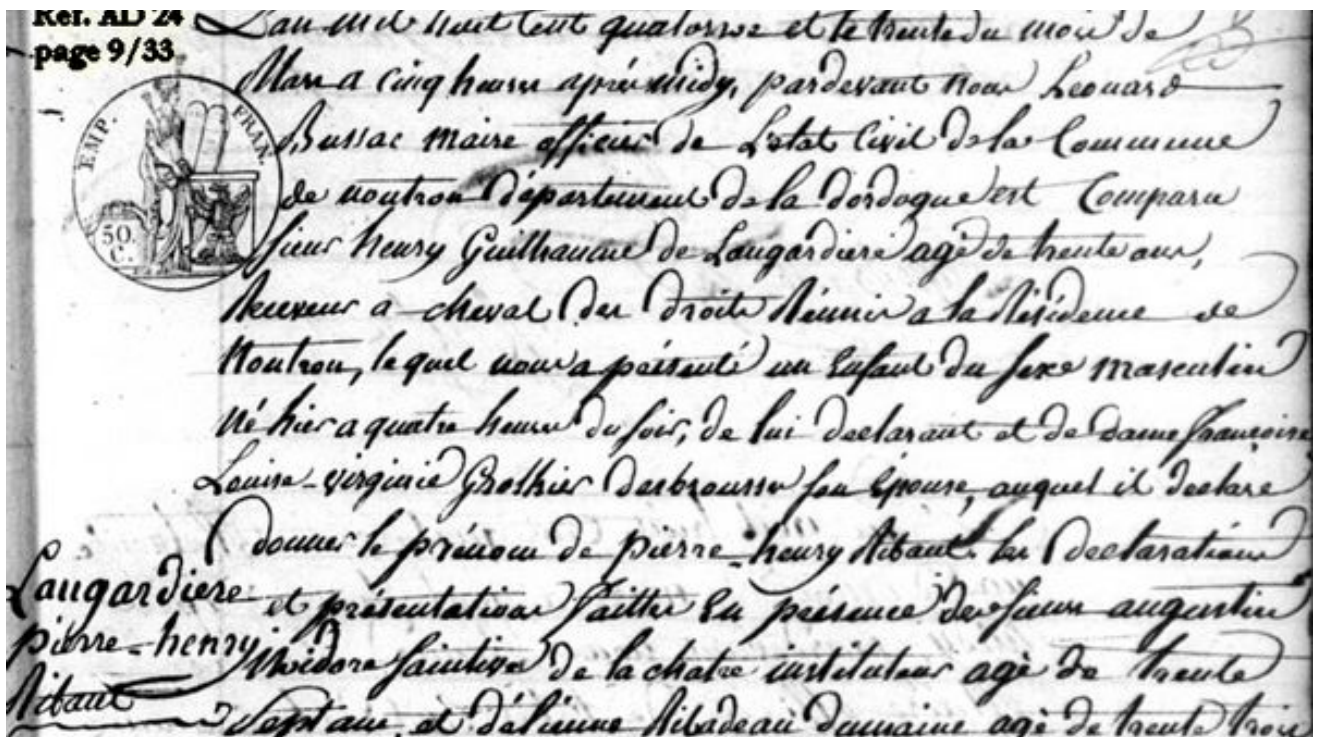
Le chef de la branche aînée, Joseph Hyacinthe Ribault de Laugardière était officier Royal Comtois et épousa Marie-Françoise de Nicolas, sa cousine ger-

maine, fille du comte de Voutron, Chef d'Escadre.

De ce mariage naquit Guillaume Henri, qui ayant subi de nombreuses pertes dans les révolutions de France et de Saint-Domingue, fut contraint, comme grand nombre de fils de famille de l'époque, d'entrer dans l'administration des contributions indirectes.

Le jeune fonctionnaire est alors envoyé à Nontron où il épousa en 1813 Françoise Louise Grolhier-Desbrousses, fille du procureur impérial.

De cette union, naquit le 29 mars 1814 à Nontron, Pierre-henri Ribault de Laugardière.



Maire de Nontron en 1847.

En plus de la profession d'avoué qu'il exerça pendant 22 ans, ses concitoyens l'appelèrent au conseil municipal où il devint Maire en 1847. Elu ensuite conseiller d'arrondissement, il a conservé ce mandant pendant 30 ans auquel il renonça en 1883, pensant l'heure venue de la retraite.

Il fut administrateur de l'hospice de Nontron et de la Caisse d'Epargne pendant de nombreuses années. Trésorier de la Fabrique pendant 20 ans, il a coopéré à la réhabilitation de l'église de Nontron. La Société historique et archéologique du Périgord ne tarissait pas d'éloges « sur l'érudit, le chercheur consciencieux qui s'était fait, pour nous servir, l'historien de nos vieux monuments et des faits de nos ancêtres Nontronnais ».

(extrait de l'éloge funèbre de Mr Ligeoix de la Société Historique et Archéologique du Périgord.)

Retiré auprès de sa famille, il employa ses dernières années à rédiger en détail l'histoire du chef-lieu et de l'arrondissement de Nontron, travail commencé en 1873 alors qu'il était membre actif de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne.

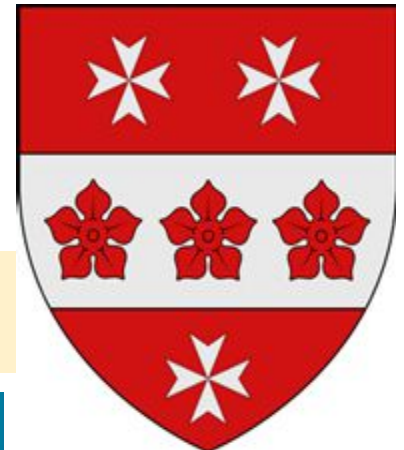
Dans Notes historiques sur le Nontronnais, il répertoriait les faits militaires, l'invasion des romains, les Sarrasins et les Normands, les guerres contre les Anglais, les guerres féodales et religieuses, la Ligue et la Fronde, la baronnie de Nontron et de ses 22 châtelainies, son organisation municipale, son état judiciaire, ses institutions religieuses, églises, couvents et chapelles. Le profit de la vente alla à la restauration du sanctuaire de Notre Dame des Clercs.

Pierre Henri Ribault de Laugardière avait une connaissance parfaite de la France d'avant 1789. Afin de poursuivre son étude du canton et la diffusion de ses recherches, il engagea tous les détenteurs de documents antérieurs à 1800 à bien vouloir lui en confier l'étude.

Mais il ne put poursuivre son œuvre. Il décéda dans la nuit du 16 avril 1887, laissant inachevée la monographie du canton de Nontron qu'il voulait faire tirer en brochure. C'est Maurice de Lasserre, son gendre qui se chargea de faire exécuter ce projet.

Pierre Henri Ribault Laugardière s'était marié le 28 juin 1846 à Nontron avec Marie Louise Mazerat d'Azat.

Ils auront 3 filles : Marie Louise Henriette née le 07.10.1850, Marie Françoise Camille née le 30.10.1853 et décédée le 20.03.1855 et Marie Françoise Louise née le 09.02.1856 mariée le 01.07.1879 à Nontron avec Maurice Teyssandier de Lasserre qui remplaça son beau-père comme membre à la Société Historique et Archéologique du Périgord.



*Demeure de Pierre-Henry Ribault de Laugardière.
source : Visites.aquitaine.fr*

Armorial : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois quintefeuilles de gueules, accompagnée de 3 croix de malte, 2 et 1, d'argent.



La nuit du **10 au 11 juillet 1752**, les paroisses de Saint-Front, de Bourniquel et de Pontours, situées dans ce diocèse sur la rive gauche de la Dordogne, ont été ravagées par une grêle affreuse. On trouva sur les dix heures du matin des grêlons qui, malgré la diminution de leur masse depuis la nuit qu'ils étaient tombés, pesaient encore quatre à cinq livres. Tous les toits des maisons ont été brisés et plusieurs maisons entièrement renversées. Il n'est resté sur la terre ni grain ni paille. La grêle a tout haché ; les vignes ont eu le même sort et presque tous les arbres ont été déracinés.

Des procès-verbaux de ce désastre ont été dressés par ordre de la Cour et l'Intendant de la province est actuellement occupé à chercher les moyens de faire subsister les habitants de ces trois paroisses.
Réf Gallica Gazette de France 1752 du 12 aout page 396 (12/12).

Vendredi matin (nota **06 juillet 1900**), vers cinq heures, un violent orage a éclaté sur Thiviers. La foudre est tombée dans la rue des Huiles. Les voisins ont reçu une forte commotion ; mais il n'y a pas eu d'accidents.

Plusieurs arbres, dans les environs de la ville, ont été foudroyés ;

Source gallica. L'Avenir illustré : supplément hebdomadaire de L'Avenir de la Dordogne. 1900/07/09.

Juillet 1900. Un orage d'une rare violence, accompagné de grêle, s'est abattu samedi soir sur une partie de la commune de Terrasson : les villages de Guillebonde, Néguirat et les Escures ont été très éprouvés.
Source gallica. L'Avenir illustré : supplément hebdomadaire de L'Avenir de la Dordogne. 1900/07/26.

Août 1902. Lors du gros orage qui détruisit plusieurs kilomètres de voie sur le chemin de fer d'Hautefort à Sarlat, Mme Laval, garde-barrière à Villac, se signala en se portant, malgré de sérieux dangers, au-devant du train, et c'est grâce à son initiative qu'un épouvantable accident pût être évité. La compagnie d'Orléans vient d'accorder une allocation de 150 fr. à cette brave femme et le préfet ne peut manquer de la proposer pour une récompense honorifique.

Référence Gallica : L'Avenir illustré : supplément hebdomadaire de L'Avenir de la Dordogne, du 07 août 1902.



MADAME PEUT S'ABSENTER...

D'APRÈS LEON DUPIN

LE FOUR A GAZ

LE SEUL QUI NE DEMANDE
AUCUNE SURVEILLANCE
24 MENSUALITÉS DE 21 FR.
S'ADRESSER DANS TOUS LES
MAGASINS DU GAZ DE PARIS

La félibrée.

Cette fête, qui renoue avec les troubadours qui chantèrent jadis la langue d'oc dans toutes les cours d'Europe, est la journée de la langue d'oc. Elle est organisée par l'association « Lou Bournat dou Périgord » fondée en 1901, dont le siège est à Périgueux. Parrainé par Eugène Le Roy, ce groupement de groupes folkloriques, aussi appelé la Ruche (en occitan : lo Bornat), fête chaque premier dimanche du mois de juillet la Félibrée.

La première Félibrée a lieu le 20 septembre 1903 à Mareuil (Dordogne). Ce jour-là, le président du Bournat prononce un discours, salué par Frédéric Mistral et par Pierre Dévoluy, le Capoulié du Félibrige.

La centième édition de la Félibrée se déroulera les 5, 6 et 7 juillet 2019 à Périgueux.



La félibrée peut également se tenir en dehors des limites du département de la Dordogne, par exemple en 2006 où la Félibrée s'est déroulée à Sainte-Foy-la-Grande en Gironde et Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt en Dordogne, ou à Châlus en Haute-Vienne, en 2007.

C'est aujourd'hui la grande fête annuelle où se côtoient en moyenne plusieurs dizaines de milliers de personnes.

LA

Cacalou :

Une petite noix que les hommes et femmes cachaient dans le tas de noix à casser. Lorsqu'un homme la trouvait, il pouvait embrasser la fille de son choix et finir la nuit à danser avec elle sur l'air de la chanson qui suit, dont le texte ci-contre est en français. **Cassa Cacaus**

Un groupe d'enoiseuses au Bugue début 20e siècle.

Photo privée AA Mounier



Nota c'était aussi le surnom que me donnait ma grand-mère quand j'étais petit. Julien L.

*A toute les filles de la tablée
Qui soupirent pour les garçons
Ils donnent même la sérénade
De quoi trier force noisette*

*Et pin et pan et pin et pan
Casse casse casse noix*

*Les filles ont perdu patience
Faisant passer les caquelons
Croiraient engager leur conscience
Si elles les laissaient au tas*

*Et pin et pan et pin et pan
Casse casse casse noix*

*A la santé de notre hôtesse
Qui sert de bon vin blanc nouveau
Mais qui nous a fait la promesse
De nous régaler de crêpes*

*Et pin et pan et pin et pan
Casse casse casse noix*

*Quand les minuits seront sonnés
Faudra faire fête au réveillon
Et pour finir la soirée
Férons tourner les cotillons*

*Et pin et pan et pin et pan
Casse casse casse noix*

Faire chabrol (chabrot)



Faire chabrot, ou faire chabròl, est une antique coutume du Sud de la France qui consiste, quand il reste un fond de soupe ou de potage, à ajouter dans l'assiette du vin rouge pour diluer ce bouillon puis de porter le plat à la bouche, et à l'avaler à grandes goulées

Une famille habitait maintenant en région parisienne, mais continuait évidemment à pratiquer le chabrot. Un jour, elle invite le petit voisin à partager un repas à la maison. Quand il est rentré chez lui, il aurait dit à sa mère : « ils sont gentils les voisins, mais ils n'ont pas de verre, ils boivent le vin dans l'assiette »

*Il y a un dicton que ma grand-mère disait : lune chabrole, rend la terre molle
... (Quand elle est comme une assiette à soupe).*



Soupe rustique avec carcasse d'oie ou canard.

Ingrédients pour 6 personnes :

1 carcasse d'oie ou de canard gras
 1 petit chou vert bien pommé
 6 pommes de terre
 6 carottes
 6 navets
 1 oignon piqué d'un clou de girofle
 1 gousse d'ail, un bouquet garni, une branche de céleri,
 graisse d'oie Sel poivre



- 1- Parez le chou en retirant les feuilles abimées et faites blanchir le cœur 10mn à l'eau bouillante salée. Égouttez-le et coupez-le en quatre
- 2- Pelez et coupez les légumes en morceaux. Mettez les légumes dans une marmite, ajoutez l'oignon, l'ail et le bouquet garni. Versez 2.5 litres d'eau, ajoutez une cuillère à soupe de graisse d'oie, salez poivrez. Portez à ébullition et laissez cuire à feu doux 20 minutes
- 3- Coupez la carcasse en 4 ou 5 morceaux et ajoutez-la dans la marmite. Poursuivez la cuisson 25 minutes à petits bouillonnements.
- 4- Découpez des lamelles de pain de seigle rassis, versez la soupe brûlante sur ce pain et dégustez.

5- *Surtout ne pas oublier le chabrol.*



Millas du Périgord

Ingrédients pour 8 personnes :

- 1 kg de potiron
- 6 cuillères à soupe de Maïzena
- 1 cuillère à soupe de farine
- 2 verres de lait
- 1 verre de crème liquide
- 30 g de beurre fondu
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100g de sucre
- 1 grosse pomme
- 12 pruneaux dénoyautés
- 2 cuillères à soupe de rhum



Couper la chair du potiron en dés et la faire cuire dans le lait. Laisser refroidir un peu puis mixer la chair dans un bol à part.



**Rencontre geneanet de février 2019 à Castillon-la-Bataille.
par Françoise VILLECHENOUX.**



Chroniques de nos curés de campagne.



Le tome 2.

Voilà le deuxième volume en phase terminale, réalisé par les membres de l'Amicale Genea24. Environ 250 pages, un tarif de 15 euros environ. Il sera imprimé en septembre 2019.

Vous pourrez le commander à partir du mois d'août avec le bon de commande qui sera sur le site

www.genea24.fr .

Avant le 10 septembre pour bénéficier du prix de lancement. **Livraison le 06 octobre** à la journée «Portes Ouvertes» ou par la poste à partir du 08 octobre. Il sera ensuite disponible dans les boutiques en ligne ou directement chez l'éditeur BOD édition.

**Chercher. Inlassablement. Laborieusement.**

Actes après actes, les yeux s'habituent et le cerveau se formate pour lire ces écritures d'un autre temps. On pouvait penser le Périgord engoncé dans ses forêts, noyé dans ses rivières. Il n'était pas isolé pour autant. Au fur et à mesure de nos lectures, on pouvait s'apercevoir que les nouvelles du pays finissaient par être connues en cette contrée.

Les curés du XVIIIe siècle ont relaté bien des aventures, bien des catastrophes. Ils racontaient tout bonnement la vie de leur paroisse et de leurs paroissiens. Oh ! Bien sûr, ils se sont permis certaines privautés : changer le prénom quand celui-ci ne leur plaisait pas, rajouter une mention d'origine. Il est même possible d'imaginer leur réaction à la rédaction d'un acte de naissance d'un enfant de père inconnu. Sur les actes de décès, l'âge était encore approximatif, le prénom aussi. Il fallait recouper les informations, vérifier encore et encore. Certains curés notaient en marge le nom et le prénom, d'autres le nom du hameau de résidence.

*Mais au fil des temps, cette liberté se réduit
comme peau de chagrin.*

PORTES OUVERTES GÉNÉALOGIE

Généalogie et Histoire, une passion partagée

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Salle René CHAUVIN
à coté de la Mairie - LE FLEIX

de 10h
à 18h

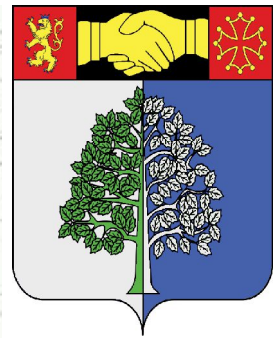


- Conseil pour débiter
- Raconter son histoire
- Résolution de blocages généalogiques
- Les recherches sur internet

PRÉSENCE D'ASSOCIATIONS LOCALES

ENTRÉE GRATUITE

PROGRAMME COMPLET SUR : WWW.GENEA24.FR



Amicale

Genea24

**Entraide
Généalogie
Dordogne-
Périgord**

Juillet 2019 -- numéro 8.

Lou Péri Doc



ISSN- 2492-5284

DIMANCHE 6 OCTOBRE